

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// LOIRE ATLANTIQUE

PAYS DE LA LOIRE

**AU QUOTIDIEN,
MA CMA
M'ACCOMPAGNE
ET ME SOUTIENT**

**AUJOURD'HUI,
JE M'ENGAGE...
JE VOTE**

*Eric Weiland, artisan restaurateur
de véhicules d'époque*

ÉLECTIONS DANS LES CMA

DU 1^{er} AU 14 OCTOBRE 2021

**Artisans, votez en ligne sur artisansvotons.fr
ou par courrier**



Chambre
de
**Métiers
et de l'Artisanat**

LOIRE ATLANTIQUE

JE NE SUIS PAS QUE VOTRE FUTUR STAGIAIRE. JE SUIS VOTRE FUTUR TOUT COURT.

ANTOINE

Étudiant en Licence pro Commerce
En recherche de stage

FAITES ENTRER L'AVENIR
DANS VOTRE ENTREPRISE

Déposez vos offres sur
choisirmonstage.fr



IL Y A UN TRANSIT POUR TOUT



GAMME TRANSIT

À PARTIR DE

99€ HT/mois(1)

CRÉDIT-BAIL 60 MOIS / 50 000 KM



Ford Nantes
365, Route de Vannes
02 40 16 11 12

Ford Rezé
4, Rue Lavoisier
02 51 11 10 10

Ford St-Nazaire
191, Av. de St-Nazaire
02 40 70 44 10

(1) Offre de crédit-bail ballon d'un Ford Nouveau Transit Courier Trend EcoBoost 100ch, tarif du 09/11/2020. Offre sur 60 mois et 50 000 km, perte financière incluse. Carte grise non incluse. Montant de l'option d'achat en cas de levée de l'option 3 431 € HT avec un 1er loyer de 2 900 € HT et 59 loyers de 99 € HT, coût total si achat 11 986 € HT. Si acceptation par FCE Bank Plc / Ford Lease crédit-bail, Immeuble Axe Seine - 1, rue du 1er Mai 92752 NANTERRE - SIREN 392 315 776 RCS Nanterre, n° ORIAS : 07 009 071. Offre non cumulable réservée aux professionnels pour toute commande du 01/03/21 au 30/04/21, dans le réseau Ford participant en France métropolitaine selon conditions générales LLD et sous réserve d'acceptation par Breman Lease, SAS au capital de 39 650 €, RCS Nanterre n° 393 319 959, 1 rue du 1er Mai, Immeuble Axe Seine, 92000 Nanterre. Société de courtage d'assurances n° ORIAS 08040196 (orias.fr). DMD - SAS au capital de 2 404 976,00 €, RCS de Nantes n° 423 295 880 - Siège social : 365, Route de Vannes 44800 SAINT-HERBLAIN, France.



Nous sommes aujourd'hui à un tournant. La propagation du virus Covid-19 et de ses variants semble enfin maîtrisée grâce à l'effet conjugué des mesures de confinement et du progrès de la vaccination. Les chiffres des contaminations, des hospitalisations, des décès diminuent régulièrement, et nous pouvons nous en réjouir. Tout d'abord parce que trop de vies humaines ont été emportées, en France et dans le monde, par cette terrible pandémie, qui a par ailleurs profondément contraint notre mode de vie, que ce soit dans le travail ou dans les loisirs. Ensuite, parce que, enfin, les restrictions imposées à l'activité de beaucoup de nos entreprises sont progressivement levées, et que nous pouvons désormais regarder l'avenir avec un optimisme raisonné. Lorsque l'on porte un regard rétrospectif sur cette période, on constate que les artisans peuvent être fiers de la résilience dont ils ont fait preuve. Ils ont en effet démontré leur capacité à s'organiser, à innover pour s'adapter aux exigences de cette situation inédite et continuer ainsi à travailler pour apporter à leurs clients les produits et services indispensables. La chambre de métiers et de l'artisanat, avec l'ensemble des pouvoirs publics, s'est mobilisée pour être à vos côtés pendant ces moments difficiles, pour vous informer sur les dispositifs d'aide mis en place, pour vous conseiller sur la manière d'y accéder et de les utiliser, pour porter auprès des représentants de l'État et de la Région vos difficultés et les réponses à y apporter. Car c'est bien là le rôle des chambres de métiers et de l'artisanat : faire entendre la voix des artisans pour que leurs préoccupations soient prises en compte dans les politiques publiques, apporter aux entreprises les services favorisant leur développement, promouvoir l'économie de proximité, et singulièrement l'artisanat, comme un acteur économique majeur, porteur de valeurs plaçant l'homme au cœur de l'économie. Cette période correspond également à un tournant pour votre chambre de métiers et de l'artisanat. Nous arrivons en effet en fin de mandat, et vous trouverez dans ce magazine un bilan succinct de tout ce qui a été réalisé depuis 2016. Du 1^{er} au 14 octobre 2021, les artisans seront appelés à élire leurs représentants à la chambre de métiers et de l'artisanat. Comme le bilan des réalisations sur cinq ans l'atteste, et comme l'action de la Chambre durant la crise sanitaire et économique que nous venons de traverser l'a démontré, votre chambre de métiers et de l'artisanat est utile. Alors du 1^{er} au 14 octobre, n'hésitez pas : votez !

Joël Fourny

Président de la CMAR des Pays de la Loire

Philippe Bely

Président de la Délégation Loire-Atlantique

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? WWW.ARTISANATPAYSDELALOIRE.FR



ACTUALITÉS 04

Antoine Padeloup,
lauréat trophée Artisanat
Concours Entrepreneurs
de Talent 2021

Jean-Henri Pagnon, coutelier,
grand prix national Entrepreneur

Le service formalités juridiques
facilite vos démarches
administratives

Pour construire un avenir
qui nous rassemble...

Félicitations aux 35 nouveaux
maîtres artisans et maîtres
artisans en métier d'art

Semaine nationale
de l'artisanat

PRATIQUE 22

Relevez les défis !
Améliorez vos performances !

10 EN PAYS DE LA LOIRE Actualités régionales

Devenez « Entreprise
Accueillante »

Besoin de monter en
compétences, une solution

La bonne occasion pour reprendre
une entreprise ?

Commerce à distance :
changements de TVA au 1^{er} juillet
2021 !

REGARDS 32

Métier : ascensoristes
et artisans tonneliers

Prestige : Petitcollin, usine à poupons

Trait d'union : au milieu des étals

Opinion : Guillaume Cairou

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 24 pour les abonnés de la Loire-Atlantique.

Le Monde des artisans n° 143 • Juillet-août 2021. Édition de la Loire-Atlantique. Président du comité de rédaction des pages locales : Philippe Bely. Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Loire-Atlantique. Éditeur délégué : Stéphane Schmitt. Rédaction : ATC (Tél. 0665622885, e-mail : lemondedesartisans@groupe-atc.com). Ont collaboré à ce numéro : Julie Clessienne, Pixel6TM (Sophie de Courtivron, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Laetitia Muller), Cécile Vicini. Secrétariat de rédaction : Média et Artisanat (Marine Anthony). Rédaction graphique : Pixel6TM. Publicité : ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris. Thierry Jonquière (Tél. 0622693022, fax 0561594007, e-mail : thierry.jonquieres@wanadoo.fr) et Cédric Jonquière (Tél. 0610348133, fax 0561594007, e-mail : cedric.jonquieres@orange.fr). Photographies : Pixel6TM, © pages départementales : CMA44, sauf mention contraire. Promotion diffusion : Shirley Elter (Tél. 0387691818). Tarif d'abonnement 1 an. France : 9 euros. Tarif au numéro : 1,50 euro. À l'étranger : nous consulter. Conception éditoriale et graphique : [redacted] (Tél. 0387691818). Fabrication : Pixel6TM (Tél. 0387691818). Éditeur : Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex1 (Tél. 0387691818, fax 0387691814). Président et directeur de la publication : François Grandidier. N° commission paritaire : 0326 T 86957. ISSN : 1271-3074. Dépôt légal : à parution. Impression : Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes, 88000 Épinal.



CONCOURS JEUNES TALENTS DE LOIRE-ATLANTIQUE

Antoine Padeloup

Lauréat trophée Artisanat

Designer industriel de formation, Antoine Padeloup s'est, depuis sept ans, spécialisé en menuiserie acoustique en créant « Audio-Acoustique » ! Non seulement il restaure et révisé d'anciens modèles vintage, mais il conçoit et fabrique aussi des mobiliers audio, personnalisables (choix des composants, des couleurs et des essences de bois...). Du sur-mesure, avec des systèmes d'écoute hi-fi optimisés pour une meilleure restitution musicale. Son savoir-faire attire essentiellement une clientèle de professionnels, sur toute la France!

« La chambre de métiers et de l'artisanat valorise l'esprit d'entreprendre. Notre engagement est d'accompagner cette jeunesse créative, les coacher pour faire grandir leur entreprise, les former aux multiples facettes du métier de dirigeant. Un réseau, c'est aussi les mettre en relation avec les bonnes personnes. L'artisanat ouvre ses portes aux plus audacieux ! Voici ce qui nous anime, que l'on soit élu, enseignant, collaborateur. Nous œuvrons pour l'artisanat et toutes ces pépites que nous découvrons. De beaux profils, des battantes et des battants. Des courageux que la



crise sanitaire a rendu encore plus entrepreneurs. Ils sont incroyables ! », s'enthousiasme quant à lui Philippe Bély, président de la CMA 44 et parrain du trophée Artisanat.

CONCOURS STARS & MÉTIERS 2021

Jean-Henri Pagnon,

Coutelier, grand prix national Entrepreneur

Le 3 juin, Jean-Henri Pagnon recevait son trophée lors de la cérémonie - diffusée depuis la Galerie des Gobelins à Paris, organisée par CMA France et la BPCE.

Le prix Stars & Métiers promeut l'excellence et l'innovation. Le grand prix Entrepreneur récompense un développement commercial, les résultats économiques obtenus, la pertinence des choix stratégiques et des orientations de développement. C'est le cas de Jean-Henri Pagnon. À 38 ans, il décide de vivre de sa passion : la création de couteaux en bois de Morta. Entrepreneur pendant un an, il crée l'Atelier JHP en 2011. En 2017, il achète un terrain et



construit son local. À partir de 2018, après un reportage remarqué sur TF1, tout s'accélère : embauche de salariés (trois aujourd'hui) et d'un apprenti, site Internet, Newsletter, Facebook et Instagram... Son chiffre d'affaires augmente de 334 % en deux ans ! Ses projets : communiquer sur TikTok, mettre en place un plan épargne - entreprise pour ses salariés, recruter... Et l'objectif d'une progression de 20 à 40 % pour 2021 ! Entrepreneur dans l'âme !

7 CANDIDATES EN LOIRE-ATLANTIQUE

CONCOURS

Entrepreneures de Talent 2021

Catégorie Jeunesse



Fanny Bourges
Aux Saveurs de Fanny
Treffieux

Une cuisine traditionnelle de passion et de gourmandise! Traiteur-pâtissière, Fanny présente en bocal des recettes élaborées avec des produits locaux. Chocolats et pâtisseries sont aussi à découvrir dans sa boutique d'Abbaretz.

Catégorie Innovation



Emmanuelle Lefaivre
V-Loplak – Saint-Herblain

Rendre les cyclistes plus visibles! Pour adresser des messages aux usagers de la route V-Loplak conçoit des plaques vélo qui s'accrochent sous la selle grâce à des attaches anti-vandales. Ce support rétro-réfléchissant est homologué Sécurité routière.



Catherine Bondu
L'embell'vie - Clisson

Socio-esthétique, Dermopigmentation réparatrice et correctrice, hypnose! Prothèses mammaires agréées par la Sécurité Sociale, mamelons siliconés, compléments capillaires, bonnets et turbans de chimio restaurent l'estime de soi. Leur brassière de soutien-gorge fait l'objet d'un dépôt de modèle à l'Inpi. Leur gamme de lingerie adaptée est fabriquée à Clisson.

Catégorie Engagement



Anne Charrier
La Chicorée - Nantes

Un nid douillet offrant une gastronomie familiale! Ce lieu de restauration rapide propose une sandwicherie gourmande, des plats à emporter composés de produits locaux frais et sains et une petite épicerie.



Emmanuelle Jean
Les Vents d'Ange
Campbon

Farines de sarrasin et de froment au bon goût d'antan pour professionnels et particuliers! Les blés, cultivés localement par des agriculteurs bio, sont traités sur les meules de pierre du Moulin de la Bicane. Les propriétés du germe sont ainsi conservées.



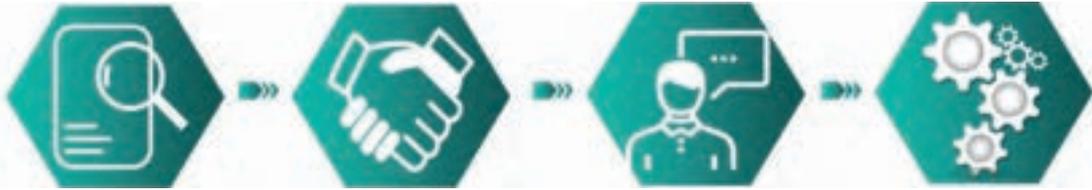
Marine Guyodo
Plantes & Co
Sainte-Luce-sur-Loire

Jardinier-paysagiste à vélo! Elle agit sur la biodiversité des espaces verts de ses clients et mise sur la sobriété énergétique, le réemploi et la préservation des cycles naturels. Elle propose une approche pédagogique et participative autour du jardinage responsable.



Sandrine Marsaudon
Mersch - Vegane de
Bretagne - Nantes

Beurvegan 100 % végétal et pâtes à tartiner certifiés AB pour épicerie spécialisée de France et de Belgique! Les produits sont élaborés à partir de matières premières locales. Les livraisons à Nantes s'effectuent en triporteur. Les emballages sont compostables, recyclables et réutilisables.



Le service formalités juridiques facilite vos démarches administratives

MA CMA EST UTILE! Découvrez dans ce 3^e focus, le cœur de métier du service formalités juridiques. Ses experts vous proposent une aide précieuse pour sécuriser vos formalités et éviter des écueils aux conséquences coûteuses !

Le service formalités juridiques, c'est quoi ?

- 14 experts vous accueillent sur Nantes et Saint-Nazaire.
- 1 conseiller référent vous guide dans toutes vos formalités d'entreprise et d'apprentissage.
- 1 SAV de vos formalités est assuré auprès des organismes concernés (Insee, Urssaf, Sécurité sociale des

Indépendants, service des impôts, Opco...).

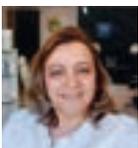
Des services uniques...

Le service formalités juridiques vous garantit :

- la mise à disposition d'un guide Employeur élaboré à votre intention pour vous aider à bien recruter votre apprenti(e) ;

- l'expertise du salaire de votre apprenti(e) ;
- la délivrance de votre carte professionnelle artisan ;
- la délivrance gratuite de votre extrait d'immatriculation au Répertoire des métiers ;
- l'attribution de votre qualification professionnelle artisan et maître artisan.

CEUX QUI EN PARLENT LE MIEUX, C'EST VOUS !



« Depuis 2010 avec un effectif régulier d'apprentis, j'apprécie le suivi personnalisé de mes contrats. Je suis très bien accompagnée. La

CMA a su me rassurer et m'aider dans mes démarches. Je suis très satisfaite de la partie recrutement. 9/10 ! »
Ahwaz Al Amad Ibrahi'm, responsable du salon de coiffure Idealook à Nantes.



« À la suite de mon déménagement en Loire-Atlantique, j'ai été agréablement surprise de l'intérêt qu'a porté la CMA à mon activité. Elle m'a contactée pour me proposer d'accompagner mes démarches administratives. C'est à ce moment-là qu'il m'a été suggéré de faire une

demande pour avoir la qualification de maître artisan en métiers d'art. La CMA m'a énormément aidée dans cette démarche en préparant l'intégralité de mon dossier. Un soulagement pour moi vu mon manque de temps ! Je relève surtout que la CMA 44 anticipe nos besoins, afin de mettre en avant et développer nos entreprises. »
Emmanuelle Poisson-Santoro, joaillière, Le Pouliguen.



FORMALITÉS D'ENTREPRISES (permanence téléphonique 8h30 à 12h30)

CMA Nantes
 02 51 13 83 40 - cfe44@artisanatpaysdelaloire.fr
 CMA Antenne de Saint-Nazaire
 02 40 22 19 35 - antennesaintnazaire@artisanatpaysdelaloire.fr

FORMALITÉS D'APPRENTISSAGE

CMA Nantes
 02 51 13 83 50 - apprentissage44@artisanatpaysdelaloire.fr
 CMA Antenne de Saint-Nazaire
 02 40 22 19 35 - antennesaintnazaire@artisanatpaysdelaloire.fr





-50% sur les **Forfaits Cristal**
et **Packs Famille***

Parce que nous vous accompagnons déjà à titre professionnel,
le Forfait Cristal et le Pack Famille sont à moitié prix
pour vous et votre famille.

BANQUE POPULAIRE
GRAND OUEST



*Cotisation mensuelle au titre d'un Forfait Cristal ou un Pack Famille souscrit par un client professionnel.

Banque Populaire Grand Ouest, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du Code monétaire et financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit dont le siège social est situé 15 boulevard de la Boutière - CS 26858 - 35768 Saint-Grégoire cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Rennes sous le numéro 857 500 227. Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07 004 504. Banque Populaire Grand Ouest exploite la marque Crédit Maritime - Crédit photo : istockphoto

COMMUNIQUEZ DANS

le monde des

artisans



THIERRY JONQUIÈRES

DIRECTEUR DE PUBLICITÉ

06 22 69 30 22

thierry.jonquieres@wanadoo.fr

CÉDRIC JONQUIÈRES

CHEF DE PUBLICITÉ

06 10 34 81 33

cedric.jonquieres@orange.fr



Le magazine de
référence de l'artisanat

Pour construire un avenir QUI NOUS RASSEMBLE...

ALLER À VOTRE RENCONTRE TOUS LES MOIS, C'EST SE DONNER LES MOYENS DE MIEUX REPRÉSENTER VOS INTÉRÊTS ! Depuis ce début d'année, le président Bély a poursuivi ses visites d'entreprises artisanales. Si le choix est toujours difficile, la qualité des échanges est toujours au rendez-vous ! Morceaux choisis de ces dernières rencontres...



En mars, les artisanes des métiers d'art étaient à l'honneur !

Claire Da Silva-Rodrigues // Lisoti Cosmétiques à Saint-Nazaire

Dans un espace mutualisé Pas que beau, partagé avec deux autres artisans, cette ancienne éducatrice fabrique des produits naturels doux pour la peau et la planète : savons par saponification à froid et gamme cheveux et corps !

Isabelle Querard // Esprit cuisine & Esprit renov, conjointe collaborateur à Nort/Erdre et Sainte-Luce/Loire

Depuis la création de leur première entreprise il y a 20 ans, elle assume et assure toutes les fonctions administratives et comptables de leurs deux sociétés. Depuis ce début d'année, elle est diplômée de l'ADEA – Assistant de dirigeant d'entreprise artisanale – après avoir suivi brillamment la formation à la CMA44.

Marie-Hélène Soyer // Émaux Métaux à Nantes

Depuis 2004, elle crée des objets oniriques et de la vaisselle colorée en acier émaillé. Au fil de ses rencontres, elle est amenée à travailler avec les plus grands décorateurs et designers internationaux, comme cette commande pour le roi du Maroc...



En mai, avant la fête des Mères, les fleuristes

**Xavier Duriez // L'Arrosoir à Petit-Mars
Brice Nicoleau, maître artisan // L'Atelier de Brice à Nantes**

Laure & Jean-Jacques Taris // Les Jolies Choses à Couéron

Malgré les fermetures administratives, d'heureuses initiatives ont pu être menées grâce au numérique : des paniers « Apéro » marseis composés de produits exclusivement locaux au click & collect ont permis de maintenir du lien social et du chiffre d'affaires.



En avril, les chocolatiers

**Stéphane Pasco, maître artisan à Vertou
& Olivier Grimaud aux Sorinières**

Les chocolatiers ont reçu la visite du président Bély. Entre projets et dégustations, les confinements successifs n'ont pas entamé la gourmandise des Ligériens...



Ainsi que des remises de titre maître artisan à...

- Laëtitia Drouet // créatrice de robes de mariées à Ligné
- Dominique Garnier // boucher-charcutier en mairie de Carquefou
- Éric Querard // cuisiniste à Sainte-Luce-sur-Loire



Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Depuis 70 ans, MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle comme
dans votre vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi



Chambre de métiers et de l'artisanat

BILAN DE MANDATURE 2016 - 2021

En octobre prochain se terminera le mandat des élus actuels de la chambre de métiers et de l'artisanat de région des Pays de la Loire.

C'est le moment de dresser le bilan du programme élaboré en début de cette mandature pour la période 2016-2021, et de présenter les actions réalisées.



Axe 1 : la représentation politique

- Mobilisation des députés et des sénateurs sur les enjeux relatifs à l'artisanat et les évolutions de la législation
- Rencontres régulières avec les élus locaux

- Élaboration et diffusion de documents d'information sur l'artisanat :
 - notes de conjonctures
 - chiffres clés
 - études territoriales diverses

- Prise en compte de l'artisanat dans les politiques publiques :
 - Programme de mandature
 - SRDEII
 - SRADDET
 - Pacte pour la ruralité
 - Programme régional de l'artisanat

- Développement de partenariats avec les acteurs économiques :
 - Banques
 - Assurances
 - Mutuelles
 - Chambres consulaires (909)

Consolider
le réseau avec les élus et acteurs économiques nationaux, régionaux et territoriaux

125 élus

- Rencontres régulières avec le préfet de région, les préfets de départements, la présidente de région, les présidents de départements
- Présence des élus de l'artisanat au Ceser

Porter
nos idées et nos propositions en mobilisant les artisans de tous les territoires de la région Pays de la Loire

- Désignation de 32 membres associés représentant l'artisanat au plus près des territoires, en appui des 125 membres élus.

Affirmer
l'identité de l'artisanat par l'économie de proximité

- Valorisation de l'économie de proximité :
 - Livre blanc
 - Biennales
- Communication régulière sur les valeurs de l'artisanat avec *Le Monde des Artisans* et les médias

Développer
notre présence auprès des entreprises artisanales

- Mobilisation des conseillers territoriaux de la CMA pour appuyer les élus de l'artisanat dans leur représentation politique du secteur
- 6 développeurs de l'apprentissage en 2016 – 17 en 2021

Se positionner
comme acteur de l'aménagement du territoire

- Prises de position sur les projets structurants pour le territoire par les élus de la CMA
 - 1340 représentations assurées dans les instances territoriales
 - 800 notes et études territoriales ou sectorielles réalisées

De 59 000 établissements en 2016 à 73 000 en 2021

Valoriser
les qualifications des artisans

- Promotion des titres d'artisan et de maître artisan

Former
les élus de l'artisanat à l'exercice de leur mandat

- 43 élus et membres associés formés sur les thèmes suivants :
 - Rôle de l'élu et du membre associé au sein de la CMA
 - Prise de parole
 - Relations avec la presse
 - Construire une collaboration efficace avec les élus locaux
- Création de l'Académie de l'artisanat pour former les représentants du secteur

Axe 2 : les services rendus aux entreprises artisanales et aux territoires

- Développement des services en ligne :
 - Répertoire des métiers
 - Contrats d'apprentissage

- Développement d'une offre de formation initiale et continue individualisée avec :
 - La modularisation des contenus
 - L'hybridation et la formation à distance
- Création d'une cellule d'innovation pédagogique
300 adultes en formation professionnelle continue en 2016 – 700 en 2021

- Déploiement d'une gestion de la relation client (GRC) pour mieux répondre aux besoins des entreprises

- Création d'une association des anciens apprentis de l'Urma : Le Club'Urma (2021)

- Création d'une offre de services individualisée dans le numérique :
 - Autodiagnostic, Diagnostic
 - Capea numérique

Proposer une offre de services adaptée aux besoins de l'artisanat

Renforcer l'accompagnement en fidélisant les acteurs de l'artisanat, de l'apprenti au cédant

- Mise en place d'une plateforme numérique pour faciliter les relations avec les artisans et accéder à l'offre de services

- Proposer un suivi individualisé sur tout le parcours, de l'apprenti au cédant

- Avec l'offre de services de la CMA, possibilité offerte aux artisans de bénéficier d'un accompagnement collectif ou individuel tout au long de la vie de l'entreprise (de la création à la cession)

- Développement quantitatif et qualitatif de l'apprentissage :
 - 5000 apprentis en formation à l'Urma en 2016 – 6300 en 2021
 - 17 nouvelles formations ouvertes depuis 2016
 - Création de la Prépa- apprentissage
 - Les 5 centres de formation certifiés Qualiopi
 - Programme de rénovation des 5 centres de formation en cours de réalisation

Chiffres clés créations

- 24240 porteurs de projets sensibilisés
- 19556 créateurs repreneurs formés
- 10729 créateurs accompagnés
- 1843 repreneurs accompagnés
- 5372 entreprises suivies après leur immatriculation
- 2095 cédants conseillés pour leurs projets
- 10 000 artisans accueillis en formation continue

130 000 formalités d'entreprises réalisées

2700 entreprises accompagnées individuellement et 700 entreprises accompagnées collectivement sur des actions de développement durable

Augmenter la lisibilité de l'offre de services à travers une démarche marketing

- Mise en place d'une démarche marketing pour rendre l'offre de services plus lisible et plus attractive

- Déploiement de Artisa'Night pour la promotion du numérique

- Promotion et mise en œuvre du Cycle d'amélioration des performances de l'entreprise artisanale (CAPEA)

- Participation à de nombreux Salons et forums de promotion des métiers de l'artisanat et des formations de l'Urma

Diffuser l'offre de services

- Création de nouveaux supports de communication : sites Internet, newsletters, magazine régional, questionnaires, enquêtes

- Présence de la CMA dans les différents réseaux de la création d'entreprise sur tout le territoire régional

Contractualiser avec les groupements d'artisans et les EPCI pour développer une approche collective

- Mise en œuvre des programmes :
 - Écologie industrielle et territoriale
 - Répar'Acteurs

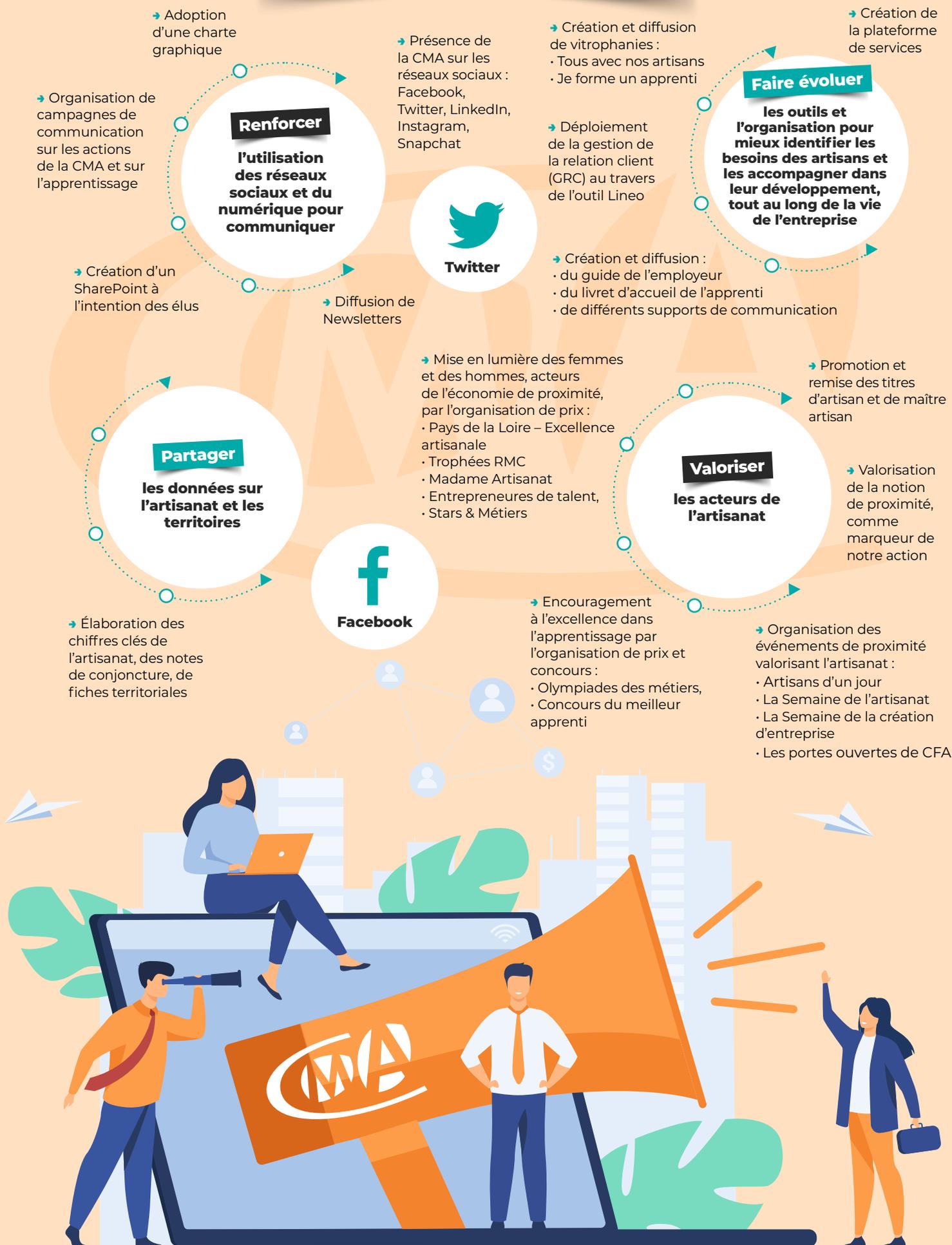
- Création de partenariats avec les acteurs de l'insertion et de l'emploi : Missions locales, Pôle emploi, Conseils départementaux

Fédérer les artisans autour de notre projet

- Diffusion de l'offre de services de la CMA sur tout le territoire régional

- Organisation des Artisanat'Tours : rencontres avec les artisans sur les territoires

Axe 3 : la notoriété de la CMAR



Élections chambres DE MÉTIERS et de l'artisanat

DU 1^{ER} AU 14 OCTOBRE 2021 : ARTISANS, VOTEZ! Dans trois mois, se dérouleront les élections de vos représentants dans les chambres de métiers et de l'artisanat : la mobilisation de toutes et de tous est nécessaire pour faire entendre la voix de la Première Entreprise de France.

Du 1^{er} au 14 octobre prochain, vous élirez des représentants qui, comme vous, ont l'envie d'entreprendre et de défendre les valeurs de l'artisanat. Votre voix compte! Plus vous serez nombreux à voter, mieux vous défendrez vos intérêts auprès des pouvoirs publics et plus l'artisanat pèsera dans les décisions au niveau national, régional et départemental.

QUELQUES CHIFFRES

**NOMBRE D'ÉLUS À LA CHAMBRE
DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT
DES PAYS DE LA LOIRE :**

100

**NOMBRE D'ÉLUS AU SEIN
DE CHAQUE CHAMBRE DE NIVEAU
DÉPARTEMENTAL :**

35

À quoi sert votre chambre de métiers et de l'artisanat et pourquoi voter ?

Les chambres de métiers et de l'artisanat sont administrées par des artisans élus pour cinq ans, avec une tutelle administrative et financière assurée par les préfets de Région. La chambre de métiers et de l'artisanat a pour principales missions :

- tenir le répertoire des métiers
- soutenir le développement économique des entreprises artisanales et des métiers d'art
- attribuer les titres de maître artisan
- organiser l'apprentissage dans les secteurs des métiers
- être autorité compétente en matière de qualification professionnelle
- favoriser la promotion professionnelle des chefs d'entreprise et des salariés du secteur



Son fonctionnement en Pays de la Loire

→ la chambre de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire compte cinq chambres de niveau départemental : Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe et Vendée.

L'assemblée générale de la chambre de métiers et de l'artisanat des Pays de la Loire définit les orientations, vote le budget et approuve les comptes. Elle désigne en son sein un président, les membres du Bureau et des commissions chargées de mettre en œuvre les orientations qu'elles ont définies.

Les chambres départementales travaillent en proximité sur les enjeux et problématiques de chaque territoire.

Élections à la Chambre de métiers et de l'artisanat : mode d'emploi

Qui vote ?

Sont électeurs les dirigeants et conjoints collaborateurs inscrits ou mentionnés au répertoire des métiers au 14 avril 2021 et âgés d'au moins dix-huit ans, sans condition de nationalité.

La liste électorale est consultable à la chambre de métiers et de l'artisanat et en Préfecture, dans chaque département.

Qui est candidat aux élections ?

Des artisans inscrits au Répertoire des métiers sur le département siège de l'entreprise et ayant deux ans d'inscription minimum au RM, sans interruption, à la date de clôture du scrutin c'est-à-dire au 14 octobre 2021.

Type de scrutin ?

Scrutin de liste à la proportionnelle à un tour

Quand voter ?

Vous pouvez voter **à partir du 1^{er} jusqu'au 14 octobre 2021 à minuit.**



Proclamation des résultats le 19 octobre.

Comment voter ?

Le vote s'effectue par correspondance ou par internet. Dans tous les cas, c'est simple, rapide et confidentiel.

→ Par correspondance

Un kit de vote vous sera adressé personnellement par la poste.

Il comprendra :

- les bulletins de vote de chaque liste (bulletin et profession de foi),
- une enveloppe électorale,
- une enveloppe de retour pré affranchie à l'adresse de la préfecture de Région.

Vous élirez en un seul suffrage à la fois les membres de votre chambre de métiers et de l'artisanat départe-

mentale et de la chambre de métiers et de l'artisanat de Région.

Vous votez pour une liste entière. Vous ne pouvez ni ajouter, ni supprimer, ni remplacer aucun candidat sur les listes. À défaut, votre vote sera considéré comme nul. Vous placez votre bulletin de vote dans l'enveloppe électorale fournie à cet effet.

Postez l'enveloppe pré-affranchie **au plus tard le 14 octobre**, le cachet de la Poste faisant foi.

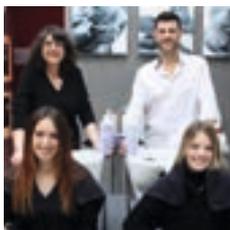
→ Par Internet :

- Un identifiant propre vous sera communiqué pour vous connecter à la plateforme.
- Vous choisirez la liste pour laquelle vous souhaitez voter.
- Vous devrez confirmer votre vote à l'aide d'un code envoyé par sms sur votre portable.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT DE VOTER POUR VOS REPRÉSENTANTS ?

Les artisans que vous allez élire sont proches de vous et connaissent la réalité du terrain. Ils veillent à l'efficacité des services mis à votre disposition par les chambres de métiers et de l'artisanat pour vous accompagner, de la création de votre entreprise à sa transmission. Ces élus vous représenteront aussi auprès des pouvoirs publics : État, Conseil régional, collectivités locales. Ils auront à cœur de défendre vos intérêts au quotidien, pour les cinq ans à venir.

Nos prestations? C'est vous qui en parlez le mieux!



« Nous avons formé une vingtaine d'apprentis en CAP, MC et BP. Je n'imaginais pas faire sans la CMA! Je ne veux prendre aucun risque. C'est très simple, efficace et d'un rapport qualité prix parfait pour moi! Je ne vois pas quoi demander de plus. La formation de nos apprentis, c'est nos repreneurs de demain! », Nathalie Lelievre, coiffeuse.



« J'ai toujours fait rédiger mes contrats par la CMA. Je suis satisfaite de la prestation et des services fournis. Le guide employeur est un bon outil qui regroupe une mine d'or d'informations », Audrey Guigot, toiletteuse canin.



« Nous avons formé plus de 50 apprentis en CAP, MC ET BTM! Bien que le dossier reste relativement simple à constituer, il est important de le faire correctement. Depuis toujours nous travaillons avec la CMA. Elle nous apporte une sérénité sur les documents juridiques et des réponses au cas par cas », Patrick Gelenscer, chocolatier.

Simplifiez-vous l'apprentissage avec votre service formalités juridiques!

MA CMA EST UTILE! La région Pays de la Loire est la plus dynamique de France en matière d'apprentissage. Les entreprises artisanales figurent au 1^{er} rang des employeurs d'apprentis. Une majorité d'entre elles font appel aux compétences de la CMA pour leurs formalités. En 2020, 6 500 contrats ont bénéficié de son appui. Gros plan sur une prestation utile pour éviter les erreurs coûteuses et gagner un temps précieux!

Du projet de recrutement d'un apprenti...

Qu'est-ce qu'un contrat d'apprentissage? Quelle qualification dois-je avoir pour former un apprenti? Quelles autorisations pour utiliser les machines dangereuses? Quels droits et devoirs ont l'employeur et l'apprenti(e)? Comment embaucher un mineur étranger?..

à la rédaction du contrat...

La CMA met à ma disposition, un guide de l'employeur présentant l'essentiel pour bien recruter par l'apprentissage et assure une veille juridique. Elle regroupe les informations sur mon entreprise et sur mon apprenti(e) et calcule sa rémunération. Elle rédige le contrat d'apprentissage.

... jusqu'à son suivi!

La CMA vous accompagne dans vos démarches auprès de l'OPCO. Elle établit aussi les avenants nécessaires. En cas de difficultés, elle propose un service médiation, voire établit les ruptures de contrat.



Des tarifs raisonnables pour des prestations d'expert

1^{er} contrat 65 €

2^e contrat et suivants signés en 2021 (année civile)

+ D'INFOS

Nantes - 0251138350 - apprentissage44@artisanatpaysdelaloire.fr
 Saint-Nazaire - 02 40 22 19 35 - antennesaintnazaire@artisanatpaysdelaloire.fr
 Angers - 02 41 22 61 22 - apprentissage49@artisanatpaysdelaloire.fr
 Cholet - 02 41 62 64 87
 Laval - 02 43 49 88 88 - apprentissage53@artisanatpaysdelaloire.fr
 Le Mans - 02 43 74 53 51 - apprentissage72@artisanatpaysdelaloire.fr
 La Roche-sur-Yon - 02 51 44 35 15 - apprentissage85@artisanatpaysdelaloire.fr
 Et sur artisanatpaysdelaloire.fr / En un clic / documents à télécharger /
 Fiche entreprise : rédaction du contrat d'apprentissage

DU 14 AU 18 JUIN 2021

Semaine pour la qualité de vie au travail



Initiée par l'Anact-Aract, la Semaine pour la qualité de vie au travail permet de s'interroger sur son environnement et sa manière de travailler y compris en tant qu'artisan. Votre CMA, en partenariat avec l'Aract Pays de la Loire, lance un appel à projet régional baptisé : « Transformateur Numérique de l'Artisanat ».

Pourquoi ?

Mettre les usages et solutions numériques au service de la qualité de vie au travail ou l'intégrer dans votre projet de transformation numérique, c'est appréhender différemment votre projet numérique et c'est un gage de réussite. En effet, il s'intègre au contexte de votre entreprise, à vos objectifs et à vos valeurs.

C'est quoi ?

Les 8 et 22 novembre 2021 à Angers, immergez-vous dans votre projet grâce aux deux sessions d'accélération (coaching individuel et collectif).

Testée et approuvée,
l'approche
Transformateur
est efficace

Objectifs :

- Dézoomer votre projet.
- Le définir, l'améliorer, le sécuriser et le rendre attractif.
- Gagner le soutien d'experts pour que votre projet prenne son envol.

Pour qui ?

- Être inscrit au Répertoire des Métiers régional + avoir au minimum 1 salarié + avoir un projet de transformation numérique (peu importe sa maturité).

→ Vous avez bénéficié d'un diagnostic numérique et/ou participé au Capea Numérique, vous êtes aussi concerné.

La dématérialisation, la robotisation, l'intégration des réseaux sociaux, d'outils de gestion, de commercialisation, de traçabilité, l'acquisition de matériels, logiciels, système d'informations, l'implantation de tablettes, Smartphones... sont autant de projets qui combinent numérique et qualité de vie au travail. Alors, postulez. On n'attend plus que vous (nombre de places limité - participation financière de 59€/j).

JE PARTICIPE !

POUR RECEVOIR VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE, CONTACTEZ :
Meriem Bouteria
mbouteria@artisanatpaysdelaloire.fr



FOCUS : LES ADDICTIONS AU TRAVAIL

Mieux prévenir pour mieux accompagner

Sources d'accidents et d'arrêts de travail, les addictions ont aussi pour conséquences la dégradation des relations et la performance au travail.

L'employeur doit mettre en place des mesures de prévention (obligation de résultat) pour assurer la sécurité sur le lieu de travail y compris pour les apprentis.

Les cinq Urma, la CMA, en partenariat avec l'Association Addictions France des Pays de la Loire, agissent en matière de prévention addictions au plus près des cibles. Afin de vous outiller et de vous aider dans cette démarche, le Guide « addictions à destination des maîtres d'apprentissage et employeurs » est à votre disposition sur simple demande. Des ateliers vous seront également proposés pour une prévention et un accompagnement efficaces.

Contacts : L'Urma de votre département ou Meriem Bouteria - mbouteria@artisanatpaysdelaloire.fr



FÉLICITATIONS

aux 35 nouveaux maîtres artisans et maîtres artisans en métier d'art



- Mikael Bohec, coiffeur à La Chapelle-sur-Erdre
- Alexis Briand, plombier-chauffagiste-électricien à Marsac-sur-Don
- Thiphaine Brochard, esthéticienne à Saffré
- Anthony Fleury, charcutier à Nantes
- Mathieu Timonier, menuisier charpentier à Louisfert
- Frédéric Raphalen, coiffeur à Saint-Nazaire
- Dominique Louvert, installateur électrique à Savenay
- Michel Guenego, mécanicien-tôlier-carrossier-peintre à Guérande
- Didier Chapovaloff, boulanger-pâtissier à la Bernerie-en-Retz
- David Michaud, maçon-constructeur à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu
- Sylvain Aubinais, boulanger-pâtissier à Châteaubriant
- Fabrice Guilbaud, boucher à Sainte-Luce-sur-Loire

- Yann Brevet, carrossier-mécanicien auto
- Patrick Garraud, peintre à La Plaine-sur-Mer
- Geneviève Bugel, coiffeuse à Quilly
- Isabelle Séguineau, coiffeuse à Vue
- Laurent Clouet, charcutier à Ponchâteau
- Mickaël Griveau, électricien à Rouans
- Pierre Blandin, poseur enduits extérieurs à Plessé
- Jean-Noël Morandeau, menuisier-charpentier à La Chevrolière
- Régis Guilbaud, électricien à Vertou
- Christophe Arnaud, menuisier-charpentier à Sainte-Luce-sur-Loire
- Vanessa Baudouin, coiffeuse à Guérande
- Pascaline Joalland, coiffeuse à La Baule
- Valérie Rinteaux, coiffeuse à Sainte-Luce-sur-Loire

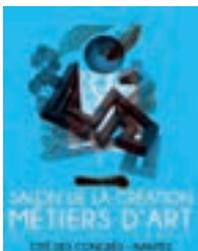


Maître artisan en métier d'art

- Guillaume Durand, tapissier-décorateur à Nantes
- Emmanuelle Santoro, joaillière à La Baule
- Nelly Boucherie, créatrice de vêtements sur mesure à Châteaubriant
- Marie-Hélène Zeidan, créatrice de mobiliers en carton à Pont-Saint-Martin
- Philippe Fournier, restaurateur de meubles et objets d'art à Mésanger
- Jean-Henri Pagnon, coutelier à Saint-André-des-Eaux
- Marie-Line Fouquère, modiste à Nantes
- Maria Heijnis, bijoutière-joaillière à Oudon
- Thierry Rousseau, ébéniste-cuisiniste à La Bernerie-en-Retz
- Céline Doreille, bijoutière-joaillière à Sainte-Luce-sur-Loire

artisanatpaysdeloire.fr / en 1 clic / documents à télécharger / Guide de demande du titre de Maître Artisan ou Maître Artisan en Métier d'Art +

ARTISANS D'ART, LES CANDIDATURES SONT OUVERTES !



La 26^e édition du Salon référence de l'Ouest se tiendra du 3 au 5 décembre 2021 à la Cité des Congrès de Nantes. Les appels à candidatures sont ouverts jusqu'au 28 juin 2021.

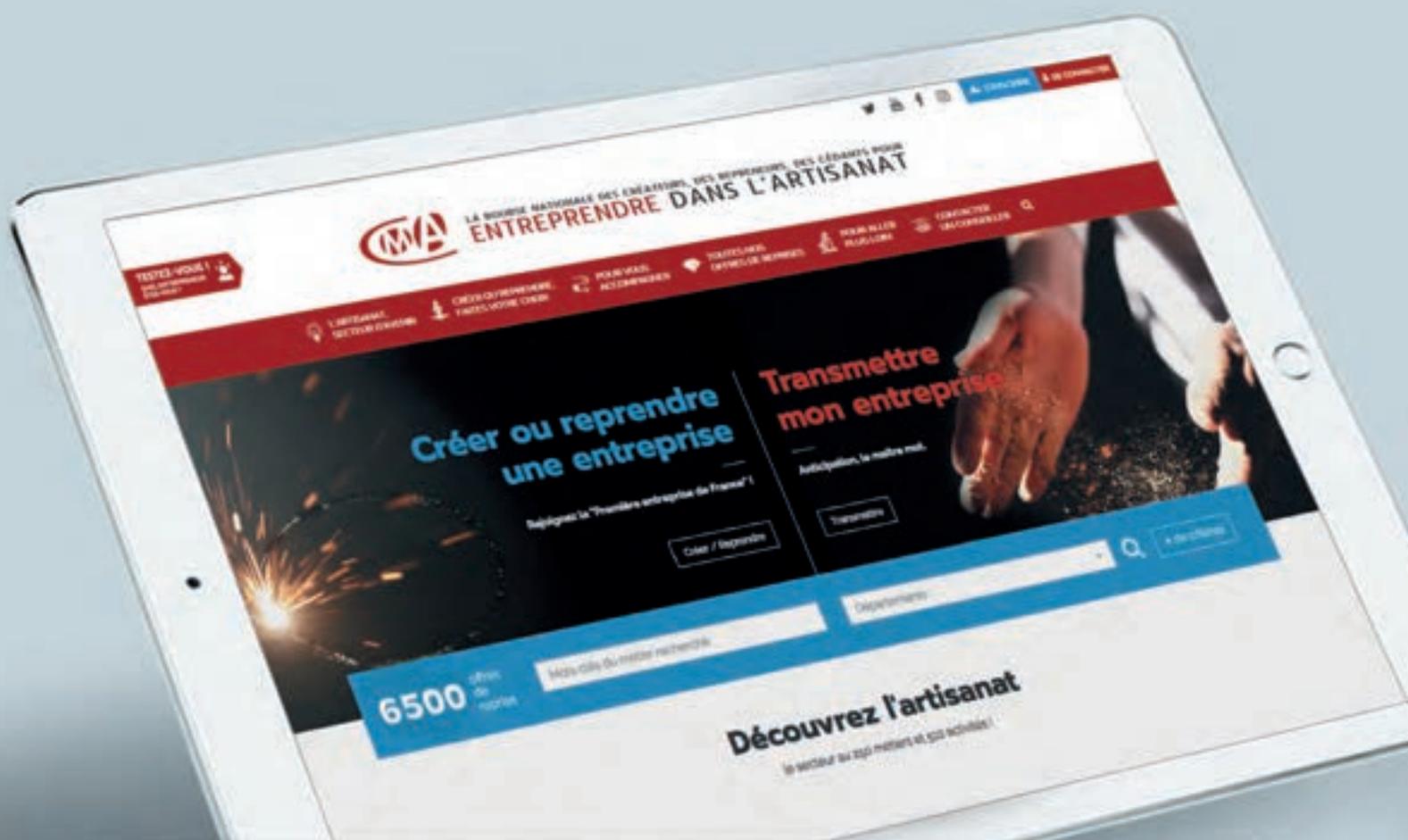
POUR CANDIDATER : salondesmetiersdart.fr
dvincent@artisanatpaysdeloire.fr



Les Échappées Belles - Édition de Noël les 11 et 12 décembre. Le Salon se tiendra au Palace, 4 rue Voltaire à Nantes. Les appels à candidatures sont ouverts jusqu'au 25 juillet 2021.

POUR RECEVOIR LE DOSSIER, il suffit de s'inscrire à la newsletter du Salon sur le site <https://echappées-belles.fr>

Vous cherchez à créer, à reprendre
ou à céder **une activité ?**



Bénéficiez de l'expertise et de l'accompagnement de votre CMA sur :

entreprendre.artisanat.fr



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**



Semaine nationale de l'artisanat

DU 4 AU 11 JUIN. La Semaine nationale de l'artisanat met à l'honneur, sur tout le territoire, les artisans, leurs métiers, leur savoir-faire et leurs entreprises. En Loire-Atlantique, la SNA a mis un coup de projecteur sur des métiers, des parcours, des coopérations pour développer l'artisanat. Coup d'œil sur une semaine bien remplie !

Vendredi 4 juin

Mairie de la Baule - 5 artisans baulois - Frédéric David, menuisier, Pascaline Joalland, coiffeuse, Virginie Jossomme, styliste modéliste, Emmanuelle Santoro, joaillière, Stéphane Hobigand, boucher, recevaient des mains de Philippe Bély leur trophée de maître artisan.

En partenariat avec le Parc national de Brière, Philippe Bély, et Frédéric Souton, élu CMA44, Franck Louvrier, maire de la Baule, invitaient la presse à visiter un chantier en cours de rénovation en Brière.

Objectif : mettre en lumière le métier de couvreur chaumier.

Lundi 7 juin

Jean-Michel Brard, maire de Pornic est l'artisan d'1 jour. Il a découvert le métier de tapisser d'ameublement avec Marie-Laure et Éric Cuziat, tous deux tapissiers. Béatrice Wattiau, élue CMA 44, l'accompagnait.

Mardi 8 juin

Mission Patrimoine avec France Télévision. Point Presse à la Villa Régina à la Baule, en présence des propriétaires, d'artisans Patrimoine, des médias, du producteur de l'émission. Objectifs : suivre la rénovation de 8 chantiers en France, dont 2 en Pays de la Loire. Le clap de fin

sera tourné début septembre avec Stéphane Bern. Les deux émissions seront diffusées en octobre.



Signature du Pacte Économie de Proximité « Commune engagée en faveur de l'économie de proximité et de l'artisanat » à Sucé/Erdre, en présence de son maire, Jean-Louis

Roger et de Frédéric Brangeon, élu CMA44. Objectif du pacte : être le partenaire privilégié de la commune pour favoriser le développement économique de l'artisanat sur le territoire Sucéen.

Mercredi 9 juin

▲ Boulangerie Backt

« Petit Toqué deviendra artisan » avec la Cité du Goût et des Saveurs. 10 Petits Toqués étaient accueillis par 6 artisans des métiers de bouche – Backt Boulangerie et Bara Boulangerie à Nantes, Boulangerie Airaud au Pouliguen, Boulangerie Nowack à Sautron, charcuterie-traiteur Garnier à Carquefou et la pâtisserie Pasco à Vertou. Objectifs : préparer ensemble



▲ Boulangerie Bara, Julien Dethier avec la jeune Alice.

une recette, susciter les vocations avec des jeunes déjà très intéressés, mettre en lumière ces artisans et la Cité du Goût et des Saveurs avec ses ateliers culinaires proposés au grand public, en présentiel ou en virtuel.

Vendredi 11 juin

▶ Antoine Padeloup et Philippe Bély.

Concours Jeunes Talents de Loire-Atlantique 2021 – Philippe Bély visitait Antoine Padeloup, Audio-Acoustique, vainqueur de la catégorie Artisanat. Ce concours est organisé par le

Conseil départemental et Presse Océan. Antoine Padeloup rénove des modèles de platines Vintages. Il conçoit et fabrique aussi des mobiliers audio, personnalisables et sur-mesure. Puis le président Bély a remis, avec Nicolas Criaud, maire de Guérande, les trophées de maître artisan à Vanessa Baudouin, coiffeuse ; Michel Guenego, garagiste auto et Pascal Visentin, boulanger-pâtissier.

Samedi 12 juin

Journée Nantes à Cœur – Philippe Bély inaugurerait le Marché des créateurs, place Graslin (20 artisans-créateurs, nouveaux venus) et le Marché des métiers d'art, place Royale, avec 10 artisans d'art présentant leurs œuvres.

Relevez les défis ! Améliorez vos performances !

98 % C'est le pourcentage de clients qui se disent satisfaits à l'issue des formations dispensées par la CMA44. C'est ce que l'on appelle une évaluation « à chaud » sur le contenu de la formation, l'animation pédagogique et la capacité à mettre en pratique les enseignements dans l'entreprise.



Dirigeants d'entreprise, évoluer et rebondir fait partie de vos compétences ! Une fois votre décision prise, il faut passer à l'action ! Être réactif est l'une des clés de votre réussite ! La crise sanitaire a fait émerger de nouvelles façons d'agir, vous obligeant à revoir vos priorités, à vous réinventer ! Pour beaucoup, le besoin de renforcer vos compétences et de vous former s'est précisé. La CMA fait le maximum pour répondre à vos attentes !

Découvrez le programme détaillé de nos formations sur artisanatpaysdelaloire.fr / Accueil / choisissez votre espace de service en ligne/vos services/ accédez au catalogue de formation

Les nouveautés du second semestre

→ **Créer un site e-commerce avec WordPress** : vendre de manière

créative et efficace des produits ou des services en ligne sur un site de e-commerce sécurisé.

→ **Développer son réseau avec LinkedIn pour les professionnels** : utiliser efficacement LinkedIn pour développer votre réseau professionnel et mettre en avant votre entreprise.

→ **Être visible sur le Net, comment faire ?** Découvrez les clés du web marketing.

→ **Communiquer avec Instagram (niveau 1)** : gagner en visibilité auprès de vos futurs acheteurs en communiquant avec Instagram.

→ **Développer sa communauté sur Instagram (niveau 2)** : perfectionner votre maîtrise du réseau social le plus en vogue du moment.

→ **Agir en leader pour embarquer ses équipes (niveau 1)** : révéler son talent de leader et maîtriser les fondamentaux du management.

→ **Agir en leader pour embarquer ses équipes (niveau 2)** : affirmer votre posture managériale de leader pour accompagner la performance collective et individuelle de votre équipe.

→ **Booster son potentiel relationnel grâce à l'ennéagramme.**

→ **Savoir lâcher prise** : savoir prendre du recul pour prendre sereinement les bonnes décisions.

→ **Créer des espaces de vente design et attractifs** : optimiser le potentiel de votre surface de vente en créant un univers qui vous ressemble, fonctionnel et adapté.

→ **Réussir vos photos professionnelles avec votre Smartphone** : gagnez du temps en utilisant votre smartphone pour prendre vos photos, les retoucher et les mettre en ligne.

+ D'INFOS ET INSCRIPTION :
0251138322
formationcontinue44@artisanatpaysdelaloire.fr

Financement de la formation

Artisans TNS (travailleurs non-salariés) et micro-entrepreneurs : prise en charge quasi intégrale par le CDF de la CMA. Reste à votre charge 59 € par jour* (pour la première) et 29,50 € pour toutes les suivantes (sauf formation de 5 jours et plus). Tarif autre public (salarié, demandeurs d'emploi, chefs d'entreprise) : 239 € par jour - Devis sur simple demande.

*Sous réserve des fonds disponibles

Devenez « Entreprise Accueillante »

Engagez-vous autrement pour l'emploi dans la métropole !

C'est quoi être entreprise accueillante ?

C'est agir sur votre territoire :

- ouvrir vos portes pour faire découvrir votre activité, vos métiers aux demandeurs d'emploi, aux jeunes en cours d'orientation, aux adultes en reconversion, aux personnes en situation de handicap ;
- accueillir des stagiaires dès la 3^e ;
- proposer de l'aide au recrutement – simulation d'entretien, mise en réseaux, parrainage – pour accompagner, soutenir et conseiller des personnes éloignées de l'emploi.

Comment ?

Vous dirigez ou vous travaillez dans une entreprise de la métropole nantaise.

- Rendez-vous sur la page : rse.nantesmetropole.fr/ rubrique « entreprise accueillante » et remplissez le formulaire.

Pourquoi ?

- Défendre la diversité dans les entreprises.

- Assurer l'égalité des chances.
- Lutter contre les discriminations dans l'accès à l'emploi.

Plus value ?

- Fédérer vos salariés autour de valeurs propices au développement du lien social.
- Valoriser une image d'innovation et d'ouverture auprès de vos clients et prospects.
- Entrer dans le réseau des entreprises accueillantes et échanger sur vos bonnes pratiques.
- Donner du sens à votre activité en vous impliquant dans une démarche de Responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Engagez-vous pour développer la dynamique de l'emploi sur la métropole nantaise et faites-le savoir en affichant l'attestation « Entreprise Accueillante » dans vos locaux !

+ D'INFOS : service aux entreprises
025113 8322
entreprise44@artisanatpaysdelaloire.fr



FORMEZ-VOUS AUX NOUVELLES TENDANCES ET PRATIQUES D'ACHAT !

Aujourd'hui les consommateurs veulent manger mieux et local, voire des « produits santé, à la recherche d'expériences gustatives riches, de produits personnalisés... C'est le retour du petit-déjeuner (café), des offres repas rapides, encas, kit repas pour cuisiner à la maison. Nouveaux produits et nouvelles saveurs (épices, poivres, huiles...) sont attendus. Le développement du e-commerce, des applications mobiles tout comme la transparence éthique (environnement durable, lutte contre le gaspillage...) sont autant d'atouts à mettre en avant. Pour répondre à ces nouvelles tendances, la Cité du Goût et des saveurs vous propose :

Des webinaires

- Le végétal : une tendance qui gagne du terrain.
- Moins de sucre et de gras

- allergies - intolérances... les nouvelles tendances pâtisseries.

- Nomadisme-télétravail : proposer des petits-déjeuners gourmands et équilibrés.
- Les produits locaux en Pays de la Loire.

Des formations techniques, en direct live ou présentiel

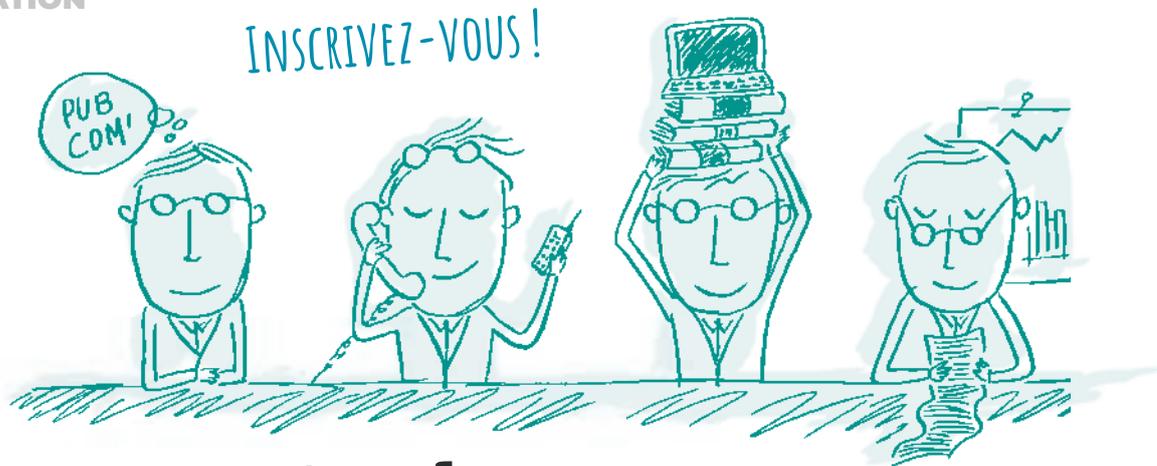
- La cuisine végétarienne pour répondre aux nouvelles tendances en restauration.
- Les produits en « bokos » pour consommateurs nomades.
- Comment développer l'activité livraison de repas : le concept de la cuisine fantôme et des livraisons.
- Épices et cuisines du monde.

Et aussi

- Les bases de la cuisine, de la boulangerie, de la pâtisserie...
- Des formations sur mesure et en intra-entreprise.



INFOS + : Karine Rivet
krivet@artisanatpaysdelaloire.fr
0251138382



Besoin de monter en compétences, une solution !

Le brevet de maîtrise niveau 5 (Bac+2)

Objectifs : acquérir une double compétence. Être un professionnel hautement qualifié dans son métier, apte à gérer une entreprise artisanale et à former des apprenants.

Formation* du 6 septembre 2021 au 30 juin 2023 à Sainte-Luce-sur-Loire (1 jour/semaine)

Démarrage des modules

→ UF2 – Gestion des ressources humaines / 20 septembre 2021 au 30 janvier 2022 (56 h) : manager efficacement son équipe/savoir réagir face à des situations de conflit.

→ UF6 – Fonction entrepreneuriale / 6 septembre 2021 au 30 janvier 2022 (49 h) : maîtriser l'environnement de son entreprise pour contribuer à son développement.

→ UF7 – Module professionnel Coiffeur / 13 septembre 2021 au 30 juin 2023 (119 h) : acquérir l'excellence dans son métier, gagner en créativité et en technicité.

*Formation modulaire : possibilité de suivre seulement les Unités de formation de votre choix, validation séparée de chaque unité.

+ D'INFOS : Christie Dalicy
06 47 50 12 88 - cdalicy@artisanatpaysdelaloire.fr

« Parcours entrepreneurs » dans l'artisanat

Cultivez la différence !

La CMA 44 propose une nouvelle session de cette formation sur 6 semaines, du 25 mai au 2 juillet 2021.

Public : repreneurs d'entreprise artisanale qui envisagent une installation dans les 12 mois suivant leur entrée dans le « parcours entrepreneur ». Le stagiaire doit posséder la qualification professionnelle nécessaire à sa future activité. Aucun niveau de connaissance n'est exigé. Cet accompagnement à la création ou reprise d'entreprise est financé par le conseil régional pour les personnes sans emploi.

Plusieurs étapes sont proposées : accompagnement individuel, formation collective, recherche de financement et accompagnement post installation.

Objectifs

→ Construire et vérifier la faisabilité de votre projet de création d'entreprise dans l'artisanat.

→ Acquérir les compétences commerciales, financières, juridiques et techniques d'un chef d'entreprise.

+ D'INFOS : Nathalie Francis
02 51 13 83 22 - nfrancis@artisanatpaysdelaloire.fr



Prépa avenir : des projets en lien avec l'actu !

Le dispositif Région formation Prépa avenir permet de découvrir des métiers pour construire son projet professionnel. Chaque stagiaire avance à son rythme sur un parcours riche en expériences : stages en entreprise, apprentissage des gestes sur des plateaux techniques ou immersion en CFA. Des modules théoriques complètent ce parcours (techniques de recherche d'emploi, compétences clés, gestion d'un projet collectif...). À l'Urma 44, les projets des stagiaires ont pris une coloration toute particulière en ces temps où la solidarité doit primer : collecte de vêtements et denrées alimentaires au profit d'associations caritatives, sensibilisation à la protection de notre environnement. Nous tenions à saluer leur implication !

CRISE ÉCONOMIQUE

La bonne occasion pour reprendre une entreprise ?

Si, côté obscur, les confinements et les baisses d'activité risquent de conduire de nombreux chefs d'entreprise au redressement ou à la liquidation judiciaires, d'autres peuvent y voir l'opportunité de reprises à moindre coût, de développer leur activité et, à terme, de sauver des savoir-faire et des emplois. *Laetitia Muller*

Trouvez les actifs en vente

Pour être informé des entreprises à reprendre, les mandataires judiciaires ont mis en place une plateforme en ligne : ventes-actifs.cnajmj.fr. Chacun peut y consulter l'ensemble des actifs en vente : fonds de commerce, immeuble, matériel... Séduit par un actif ? Pour avoir plus d'informations, il suffit de télécharger son cahier des charges ou, à défaut, de contacter l'administrateur ou le liquidateur. Le site www.infogreffe.fr/calendrierdesaudiences permet, quant à lui, d'être informé en amont sur l'entreprise (ancien dirigeant, nombre de salariés, etc.). Les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) mettent également à votre disposition une bourse nationale d'opportunités artisanales (entreprendre.artisanat.fr). Cette plateforme nationale de rapprochement entre cédants et repreneurs répertorie quelque 6 000 offres. Si vous êtes convaincu par un actif, mesurer les risques liés à l'opération de reprise, éviter les pièges et anticiper les démarches devant le tribunal sont des préalables nécessaires au dépôt de votre offre.

Avant l'offre, mesurez les risques

Pour savoir si l'entreprise est « redressable », un examen des comptes permettra d'identifier les causes des difficultés et déterminer comment faire mieux, là où un autre a échoué. Si l'entreprise compte des salariés, il convient d'étudier les contrats de travail et l'absence de contentieux prud'homal. En cas de reprise d'un fonds

Évolution en vue...

Romain Grau, député des Pyrénées-Orientales, préside depuis janvier la mission d'information sur les entreprises en difficulté du fait de la crise. Il plaide pour des rachats d'entreprises facilités grâce à un allègement des contraintes administratives, juridiques et fiscales.

de commerce, l'examen du bail révélera le montant du loyer, des charges et l'existence éventuelle de clauses qui engagent le repreneur. Les conseils d'experts peuvent être utiles, notamment ceux des conseillers des CMA, tout comme un échange avec l'ancien dirigeant.

Formulez au mieux votre offre de reprise

Une fois convaincu, l'acheteur pourra présenter une offre. Cette étape est jalonnée de nombreuses formalités et conditions juridiques.

L'offre de reprise doit préciser ainsi le prix ferme et définitif, les modalités de règlement, un prévisionnel d'exploitation, la date envisagée pour la reprise avec les perspectives d'emploi, ainsi qu'un ensemble de précisions sur le repreneur et les garanties qu'il offre. La démarche est importante puisqu'une offre de reprise est intangible, irrévocable et soumise à un délai impératif. Toutes les offres sont ensuite étudiées lors d'une audience par le juge-commissaire à la procédure. En général, l'offre retenue est celle qui reprend le plus de salariés au meilleur prix. Le repreneur présent à l'audience le deviendra officiellement via une ordonnance de cession.



LIBRE DE DROITS NE VEUT PAS DIRE GRATUIT

Dans les banques d'images sur Internet, ne confondez pas « image libre de droits » et « image gratuite ». Payer une image peut permettre une utilisation illimitée.

PRIVILÉGIEZ VOS PROPRES CLICHÉS

Pour une communication à moindre coût : pensez aux banques d'images gratuites comme Wikimedia ou, pour éviter tout souci et miser sur l'originalité, aux images que vous avez vous-même réalisées.

ATTENTION AU DROIT À L'IMAGE

Prendre en photo un individu dans un lieu privé sans son consentement est puni d'un an d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende. La peine est la même si cette image est conservée ou portée à la connaissance du public.

LECTURE RAPIDE

Communication : quelles images et photos avez-vous le droit d'utiliser ?

Une image trouvée sur Internet illustrerait parfaitement une publicité pour votre entreprise ? Vigilance : ces visuels, tout comme les photos réalisées par vos soins, sont soumis à des droits d'auteur et à des droits à l'image. Le point sur les règles applicables avant de réaliser des outils de communication à moindre coût... *Laetitia Muller*

Qu'est-ce que le droit à l'image ?

L'article 9 alinéa 1 du Code civil précise que « *chacun a droit au respect de sa vie privée* ». La jurisprudence a bâti, sur cette base, le droit à l'image, qui permet à toute personne, célèbre ou pas, de s'opposer à la captation, la diffusion et la fixation de son image sans son accord et préalable et exprès, quels que soient le lieu et le support : site Internet, publicité ou affiche. En cas de problème, le chef d'entreprise artisanale devra prouver qu'il possède une autorisation écrite de l'intéressé. À défaut, il encourt non seulement des sanctions civiles avec un retrait des photos et l'octroi de dommages-intérêts, mais également des sanctions pénales : des amendes qui, selon l'infraction, oscillent entre 15 000 et 45 000 €, voire une peine d'un an d'emprisonnement. S'agissant des visuels glanés sur le Net, ils ne sont pas libres de droit par défaut ! Derrière toute image se cache un auteur qui mérite une rémunération.

À quoi correspondent les droits d'auteur ?

Dès lors que vous prenez une photo, vous en devenez l'auteur et elle vous appartient, même si vous la postez sur Internet. Ainsi, toutes les images trouvées sur le web appartiennent à leur auteur et sont inutilisables sans son accord. Il en va de même en cas de modification d'une image trouvée, votre création par l'ajout de commentaires ou de couleurs n'en fait pas votre propriété. Au contraire, vous violez les droits de l'auteur. Ce délit de contrefaçon est puni d'une peine de 300 000 € d'amende et de trois ans d'emprisonnement (art. L. 335-2 s. CPI).

Comment trouver des images libres de droits ?

Le plus commode est d'utiliser des images dont vous êtes l'auteur. Votre liberté reste néanmoins conditionnée au respect des règles de droit évoquées en amont. Il est également possible de demander l'accord de l'auteur de l'image. Une autre option consiste à utiliser une

image libre de droits en vous rendant sur des banques d'images gratuites, comme Wikimedia (commons.wikimedia.org) ou payantes (stock.adobe.com¹, fr.depositphotos.com² ou shutterstock.com³). L'utilisation pour un usage commercial est alors libre et illimitée. Les licences d'image peuvent aussi être intéressantes. Le moteur de recherche Creative Commons permet par exemple à ses auteurs de libérer les droits d'une image dont ils sont propriétaires, avec sept licences différentes qui ont toutes en commun une utilisation libre et illimitée (search.creativecommons.org). Enfin, si vous voulez être sûr de la qualité et de la singularité de vos images, faites appel à des artisans dont c'est le cœur de métier : vos confrères photographes !

1. Quelques visuels gratuits y sont téléchargeables, les autres sont disponibles sur abonnement ou via des packs de crédits. **2.** Abonnement mensuel (à partir de 29 € les 30 images) ou à la demande (à partir de 36 € les trois images). **3.** Dix images gratuites le 1^{er} mois puis abonnement annuel (29 €/mois pour 10 images/mois).

Commerce à distance : changements de TVA au 1^{er} juillet 2021 !

La réglementation qui régit la TVA intracommunautaire change à compter du 1^{er} juillet. Pour simplifier les obligations déclaratives et de paiement, le mini-guichet qui s'applique déjà aux prestations par voie électronique est étendu aux ventes de biens et de services. Faisons le point. *Loetitia Muller*



Un guichet unique pour simplifier les échanges

« OSS-IOSS ». Ce n'est pas le nom d'un énième film d'espionnage mais celui du nouveau guichet unique de TVA mis en place à compter du 1^{er} juillet ! Dans sa version longue « One-Stop-Shop - Import One-Stop-Shop » régit ainsi les ventes en ligne transfrontalières auprès des clients particuliers (non assujettis à la TVA). Le but est d'éviter les lourdeurs administratives.

L'inscription à l'OSS-IOSS est possible depuis le 22 avril 2021 (sur www.impots.gouv.fr, via son espace professionnel). Le chef d'entreprise artisanale ou le micro-entrepreneur agit lui-même sur son compte pour mettre à jour les données d'inscription ou se désinscrire. Le système permet de déclarer et payer la TVA due dans le pays du client, en Union européenne (UE), en une seule et même déclaration depuis son compte en ligne. Autre avantage : les entreprises qui optent pour ce dispositif ne sont plus tenues de s'immatriculer auprès des administrations fiscales de chaque État membre pour déclarer et payer la TVA. Désormais, elles peuvent le faire auprès d'un seul État membre via le guichet unique.

Baisse du seuil des exportations, nouvelles règles pour les importations

Les ventes à distance des professionnels aux particuliers sont désormais taxées dans le pays d'arrivée, si le chiffre d'affaires (CA) du vendeur dépasse la barre des 10 000 €. Ainsi, l'ébéniste qui vend un meuble en Italie payera la TVA dans ce pays, s'il y a réalisé un CA supérieur au seuil. Côté importations, les biens d'une valeur inférieure à 150 € bénéficient du nouveau régime simplifié. Le délai de dépôt de la déclaration et de correction passe dans ce cas à un mois. De même, le vendeur collecte la TVA au taux qui s'applique dans le pays de destination. Signalons que l'exonération de TVA lors de l'importation de biens inférieurs à 22 € est supprimée.

Et pour les professionnels hors UE ?

L'intermédiaire est obligatoire. Un vendeur professionnel situé hors de l'Union européenne devra désigner un intermédiaire au sein de l'UE pour collecter la TVA à sa place. À l'inverse, lors d'une importation d'un pays hors UE, une exonération de TVA est mise en place afin de supprimer une double imposition.

30 juin 2021 : date limite pour étaler le paiement des impôts de 2020 !

Les artisans et commerçants, quel que soit leur secteur d'activité peuvent étaler, sur une durée maximale de trois ans, le paiement des impôts dus au titre de 2020. Parmi les contributions concernées figurent notamment la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), l'impôt sur les sociétés (IS) et l'impôt sur les revenus des entrepreneurs individuels. Cette mesure concerne les chefs d'entreprise qui ont démarré leur activité au plus tard en 2019. Issue d'un texte d'août 2020 elle a été étendue par un décret du 26 mars dernier.

Pour bénéficier d'un plan de règlement : complétez le formulaire de demande disponible sur le site impots.gouv.fr et adressez-le au service des impôts des entreprises avant le 30 juin 2021.

Reprise d'un fonds de commerce en 2020 : avez-vous droit à cette nouvelle aide ?

Un décret du 20 mai 2021 institue une nouvelle aide pour soutenir les entreprises ayant acquis un fonds de commerce entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2020, et dont l'activité a été fauchée en plein vol par la crise sanitaire. *Loetitia Muller*

Quelles sont les conditions pour bénéficier de l'aide au premier semestre 2021 ?

Évidemment, il faut avoir acquis au moins un fonds de commerce entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2020 (preuve par un acte authentique de vente ou un acte sous seing privé enregistré auprès du service des impôts) et en être toujours propriétaire à la date de dépôt de la demande d'aide.

L'entreprise doit en outre avoir été créée au plus tard le 31 décembre 2020. Son activité doit être restée la même après son achat et avoir été interdite d'accueil du public sans interruption entre le 1^{er} novembre 2020, ou la date d'achat du fonds, et le 1^{er} mai 2021. Son CA doit être nul et le fonds repris ne doit ni être

contrôlé par une autre entreprise ni contrôler lui-même une autre entreprise.

La conclusion d'une convention entre l'entreprise et l'autorité administrative est impérative afin de bénéficier de cette aide. L'accord précisera les modalités de versement et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée.

Quel est le montant de cette nouvelle aide ?

Le montant de la subvention est égal à 70 % de l'opposé mathématique de l'EBE (excédent brut d'exploitation) coûts fixes constaté au cours de la période éligible : le calcul doit être réalisé par un expert-comptable !

Ce taux est rehaussé à 90 % pour les petites entreprises*.

Comment faire sa demande ?

Par voie dématérialisée, sur l'espace « professionnel » du site www.impots.gouv.fr. Elle doit être déposée entre le 15 juillet 2021 et le 1^{er} septembre 2021, accompagnée des justificatifs suivants :

- une déclaration sur l'honneur attestant que l'entreprise remplit les conditions requises (modèle disponible sur www.impots.gouv.fr) ;
- le calcul de l'EBE coûts fixes rempli sur le formulaire mis à disposition par la direction générale des finances publiques (DGFiP) sur www.impots.gouv.fr ;
- la balance générale 2021 pour la période éligible et la balance générale pour l'année 2020 ;
- une attestation d'un expert-comptable, tiers de confiance, qui certifie l'EBE coûts fixes pour la période

éligible, le CA à 0 € pour l'année 2020 égal et enfin le numéro professionnel de l'expert-comptable ;

→ la copie de l'acte de vente du fonds de commerce ;

→ les coordonnées bancaires de l'entreprise.

D'autres obligations sont dévolues à l'expert-comptable telles que la connaissance du plafond de l'aide par le demandeur.

En outre, il convient également de transmettre une attestation précisant si l'entreprise a reçu ou non une aide liée au régime temporaire Covid-19 à la date de signature de la déclaration.

Attention : ces attestations doivent être conformes au modèle établi par la DGFiP disponible sur le site www.impots.gouv.fr.

Comment l'aide sera-t-elle versée ?

Directement sur le compte bancaire indiqué par l'entreprise.

Point de vigilance : Eu égard au montant des aides, des contrôles peuvent être réalisés. La DGFiP conservera les dossiers de demande de cette aide durant dix ans à compter de la date de versement.

Durant toute cette période, les services des finances publiques peuvent demander aux chefs d'entreprise des informations et autres justificatifs.

Le délai de réponse est d'un mois. Évidemment, si des irrégularités devaient être constatées, la sanction serait la récupération des sommes.

* Au sens de la réglementation européenne : celles occupant moins de 50 personnes avec un CA annuel ou un total du bilan annuel inférieur ou égal à 10 M€.



COTISATIONS SOCIALES. Difficile pour un travailleur indépendant de comprendre son bordereau de cotisations sociales. La tâche est d'autant plus ardue que le montant inscrit en comptabilité ne correspond pas aux sommes appelées par la Sécurité sociale des indépendants (SSI).

Decryptage de Serge Thomas, conseiller d'entreprise de Cerfrance des Savoie

AU SECOURS, je ne comprends pas mon bordereau !



LES COTISATIONS DÉDUITES DE MON BÉNÉFICE NE CORRESPONDENT PAS AUX SOMMES PAYÉES À LA SSI. QUI SE TROMPE : LA SÉCU OU MON COMPTABLE ?

Les deux montants sont exacts, mais renvoient à des logiques différentes. Commençons par la comptabilité. La somme inscrite en comptabilité correspond à une charge, c'est-à-dire aux cotisations dues sur la base du bénéfice de l'exercice que l'on est en train de clôturer. Pour la SSI, l'approche est différente. Cet organisme ne dispose pas en « temps réel » de votre revenu. Un indépendant qui clôture ses comptes au mois de décembre 2020 déclare son bénéfice en mai 2021. Conséquence : la SSI n'est pas en mesure de calculer les cotisations 2020 avant l'année 2021. Ce décalage, entre constatation comptable du bénéfice et prise en compte par la SSI, explique que les montants décaissés ne correspondent pas aux montants comptabilisés.

À QUOI CORRESPONDENT LES APPELS DE COTISATIONS DE LA SSI ?

Les cotisations de l'année en cours sont déterminées à partir des revenus des exercices précédents puis régularisées sur les exercices suivants. Le bordereau de cotisation des travailleurs indépendants combine à la fois des cotisations provisionnelles et des cotisations de régularisation. Tentons de mieux comprendre avec un exemple... Les cotisations du premier semestre 2021 sont calculées à titre provisionnel sur la base du dernier revenu connu, à savoir le revenu 2019 (le revenu de l'année 2020 n'est pas connu au moment de l'appel de cotisations émis début 2021). Dans un second temps (second semestre 2021), les cotisations provisionnelles 2021 sont ajustées à la hausse ou à la baisse en fonction du revenu (désormais connu) de l'année 2020. S'ajoute également la régularisation des cotisations appelées en 2020 qui étaient elles-mêmes calculées sur le revenu 2019. Qui oserait dire que cette mécanique est simple à comprendre ?

LORSQUE LE REVENU DIMINUE, EST-ON OBLIGÉ D'ATTENDRE PRÈS D'UN AN POUR ÊTRE REMBOURSÉ D'UN TROP PAYÉ PAR LA SSI ?

Face à des revenus d'activité fluctuants vous avez la possibilité de « moduler » le revenu pris en compte pour le calcul des cotisations en transmettant à la SSI un revenu estimé. Cette modulation est simple à mettre en œuvre (« Mon compte » sur www.secu-independants.fr) et permet entre autres de ne pas faire « d'avance de trésorerie » sur une trop longue période, notamment lorsque les revenus sont orientés à la baisse.

JE N'AI PAS DE REVENU ET POURTANT JE PAYE DES COTISATIONS ?

Effectivement, dans la mesure où vous êtes travailleur indépendant, l'absence de revenu se traduira par le paiement de cotisations sociales minimales. Ces cotisations permettent une protection sociale. Leur montant représente près de 1 200 € par an. En contrepartie, elles valident notamment trois trimestres de retraite et assurent un montant d'indemnités journalières de 22,54 € par jour en cas d'arrêt de travail.

LES CONSEILLERS CERFRANCE sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches partout en France (700 agences) : www.cerfrance.fr

CERFRANCE
entreprendre, ensemble

Motorisations :
1.3 Tce 100 / 1.5 dCi 75
et 95 ch
Vitesse maxi :
148 à 167 km/h

Volume utile :
3,3 m³
Dimensions :
4 393 x 2 079 x 1 850 mm

RENAULT EXPRESS VAN

PTAC : 2.0 T
Charge utile maxi :
780 kg

Une fourgonnette simple et efficace

L'Express Van vient compléter la gamme d'utilitaires Renault en dessous du nouveau Kangoo. Simple, pratique et pragmatique, cette fourgonnette offre un volume utile de 3,3 m³ et une charge utile maxi de 780 kg. Son argument massue : un tarif à partir de 17 500 € HT en essence et 17 900 € HT en diesel.

Guillaume Geneste

Deux diesels et un essence

Le Renault Express peut recevoir deux blocs-moteur : le 1,3 l Tce essence de 100 ch et le 1.5 dCi (75 et 95 ch). Le moteur essence est particulièrement plaisant, mais plus gourmand ! Cette solution reste intéressante pour son prix et, à l'avenir, pour pénétrer dans les villes ayant interdit les diesels.

En attendant, la majorité des ventes sera le fait des 1.5 dCi 75 et 95 ch. Si le premier a une vocation urbaine, le second affiche une belle polyvalence.



Plaisante à conduire

L'Express se révèle plaisant à conduire. Malgré une insonorisation moyenne, les suspensions allient confort et tenue de route. Le volant est réglable en hauteur uniquement mais, comme le siège conducteur l'est aussi, cela permet de trouver une bonne position de conduite. L'ergonomie des commandes est bonne mis à part l'implantation du levier de vitesse, trop bas. Rien qui ne remette en cause la pertinence de cette fourgonnette au très bon rapport prix/prestations !

Un intérieur plaisant

La planche de bord reprend l'esprit de celle des dernières autos de la marque même si le plastique dur reste omniprésent. L'Express Van offre de nombreux espaces de rangement, très pratiques au quotidien, y compris celui placé au-dessus du tableau de bord, qui intègre deux prises USB et une prise 12 V. Il est aussi possible de disposer, en option, d'une recharge par induction, d'une caméra de recul, d'un rétroviseur virtuel ou de la navigation.



PHOTOS : © RENAULT



• Rapport prix/prestations
• Agrément Tce 100

Volant réglable
en hauteur uniquement

Emplacement levier de vitesse



À PARTIR DE 17 500 € HT



L'EXPERT
Cécile François,
directrice Prestataires
et achats chez
Mondial Assistance

LES SINISTRES DES UNS FONT LES AFFAIRES DES AUTRES

Devenir prestataire pour une compagnie D'ASSISTANCE

Lorsqu'un sinistre survient, l'assureur fait intervenir un professionnel chez son assuré, en lien avec sa couverture : serrurier, plombier, électricien, vitrier, menuisier, chauffagiste, etc. Peut-être vous ? Voici quelques éléments de discernement.

Sophie de Courtivron

1 Pour qui ?

« Nous avons entre 2500 et 2800 artisans sur le territoire, multi ou mono-prestation, pose Cécile François, directrice Prestataires et achats chez Mondial Assistance*.

Notre réseau est un maillage tissé de façon à avoir un prestataire tous les 20 kilomètres. » Si les assureurs peuvent « recruter » les artisans en direct, ils passent aussi, sporadiquement ou intégralement, par des réseaux de professionnels qualifiés déjà constitués (comme Plombier.com, Carglass maison, etc.).

3 Des obligations

Chez les assureurs contactés dans le cadre de cet article, les prestations des entreprises auprès des assurés sont suivies et notées.

« Chaque sinistre donne lieu à une enquête qualité. Les entreprises sont notées par le bénéficiaire de la prestation (si leur note est inférieure ou égale à 3, elles sont rappelées dans une démarche d'amélioration continue). S'il y a eu des dysfonctionnements, nous recommandons à nos prestataires d'appeler nos plateaux afin de conseiller le client final sur la meilleure solution à apporter. Nous comptons sur nos prestataires pour nous signaler toute suspicion de fraude potentielle. » Dans le cadre de sa démarche qualité, Mondial Assistance effectue des audits sur site auprès de ses artisans; « tous les ans pour les grosses structures, tous les trois ans pour les TPE ».

2 Des critères qualitatifs

Les interventions étant plutôt des urgences, les entreprises doivent être structurées en conséquence. Chez Mondial Assistance, « il nous faut une disponibilité 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24; nous nous assurons bien sûr que les entreprises sont à jour de leur conformité administrative (assurances, relevés Urssaf, bilans...). Nos artisans doivent respecter notre mode opératoire et les niveaux de service attendus (réactivité après un contact établi, soit informatiquement soit vocalement) ».

Les assureurs ne sont pas des places de marché : quand une demande d'intervention a lieu, un seul artisan est ciblé et a un délai pour répondre.

4 Des avantages

Les assureurs recherchent des partenaires à long terme. En plus d'avoir ainsi une activité récurrente, dont le règlement est assuré, le fait d'aller chez le client peut apporter aux artisans des prestations additionnelles. « Il est difficile de normaliser les tarifs car le prix de la main-d'œuvre varie selon les régions, c'est une négociation avec chaque partenaire », précise Cécile François. Le fait d'être en lien avec un grand groupe peut générer certaines sollicitations (facultatives). « Nous organisons parfois des animations réseau selon certaines thématiques. Début 2020, nous avons demandé à des prestataires de différentes régions de travailler sur nos nouveaux services, dans une dynamique de cocréation (définir la forfaitisation d'un certain nombre de prix, comment les qualifier, etc.). »

* Marque d'Allianz Partners.

Pour devenir prestataire, allez voir les sites des assureurs.

Allianz Partners

www.allianz-partners.fr/nous-connaître/notre-reseau-de-prestataires.html

Fidelia (Covéa, groupe d'assurance mutualiste qui comprend notamment MAAF, MMA et GMF)

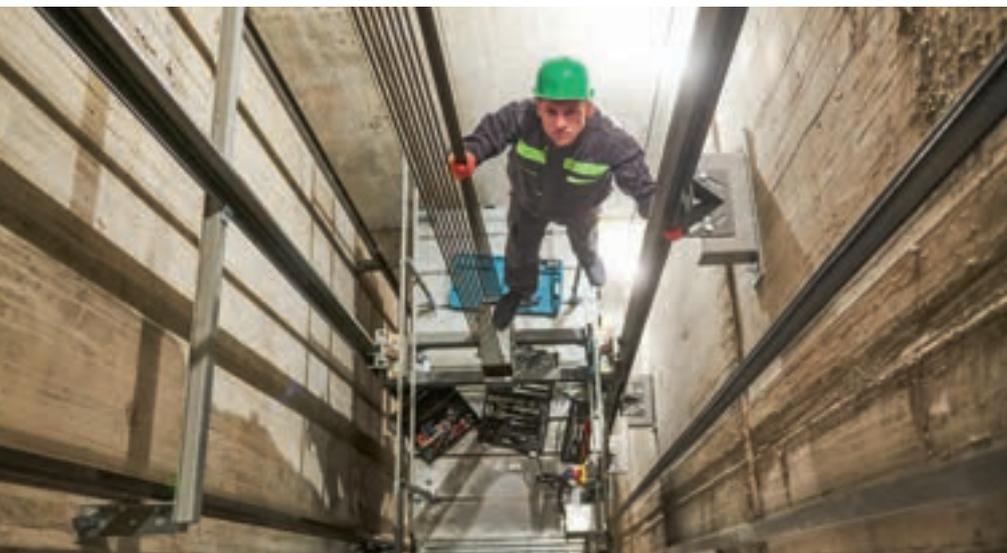
www.fidelia-assistance.fr/nos-prestataires/prestataire.html



Nathalie Lecacheux

Présidente de la Commission PME
de la Fédération des Ascenseurs

« Nos techniciens travaillent
7 jours sur 7 et 24 h sur 24.
La digitalisation ne supprimera
jamais la maintenance physique,
il faudra toujours aller
sur place. »



© KADMY

ASCENSORISTES

DES PERSPECTIVES À LA HAUTEUR

La France est l'un des pays les moins équipés d'Europe en ascenseurs. Avec ce parc faible, le vieillissement de la population et la tendance au maintien à domicile, les signaux sont au vert. Maintenance, dépannage, modernisation... Voilà un métier qui n'a pas fini de nous envoyer en l'air ! *Sophie de Courtivron*

Il y a 700 000 ascenseurs en France, gérés par des entreprises indépendantes ou par les majors du secteur : Otis, ThyssenKrupp, Schindler, Kone et Orna. La Fédération des Ascenseurs les regroupe. « Nous avons longtemps été en opposition mais c'est fini ; nous avons besoin des uns et des autres pour faire avancer la profession », pose Nathalie Lecacheux, PDG de Sietram & Co et présidente de la Commission PME de la Fédération, qui représente 90 % du secteur (dont 165 PME). « Les ascensoristes sont devenus des professionnels de toutes les mobilités verticales : monte-escalier, monte-charge, monte-voiture... Nos activités évoluent énormément. » Ce métier d'avenir a besoin de mains.

AVIS À LA JEUNESSE !

On devient ascensoriste notamment via l'Éducation nationale, en intégrant l'un des 18 lycées proposant la Mention complémentaire technicien ascensoriste, post-bac pro ; ou encore via la formation professionnelle par apprentissage (CQPM de technicien de maintenance en ascenseurs*). « Nous avons environ 400 diplômés par an... mais nous créons 1 500 embauches », précise Nathalie Lecacheux. Des débouchés non sans atouts : les jeunes

rejoindront des entreprises non délocalisables (les ascenseurs ne bougent pas), et ne se laisseront pas d'un métier qui, lui, bouge, se digitalise et innove en permanence.

L'ASCENSEUR DU FUTUR

« Pour innover, nous travaillons en partenariat avec nos fournisseurs, qui sont les mêmes depuis des années », évoque Siegrid Chané, dirigeante de l'entreprise artisanale Ciel Ascenseurs (six personnes), située à Saint-André-de-la-Roche (Alpes-Maritimes), qui fabrique des produits design et élégants. Pour éviter toute contamination virale par le toucher, l'entreprise propose ainsi quatre solutions : « La commande par le pied, l'appel par bouton infrarouge et approche du doigt, le QR-Code placé près du bouton, qui permet d'accéder aux commandes de l'ascenseur via une application, et la commande vocale ». Les innovations peuvent aussi être en lien avec la maintenance dite « prédictive » (capteurs pour anticiper la panne). Une maintenance qui est au cœur du métier et qui fait de l'ascenseur, comme le souligne Nathalie Lecacheux, « le moyen de transport le plus sûr au monde » !

* Certificat de qualification paritaire de la métallurgie. CFA de Tours et LEA-CFI de Gennevilliers.

500

ascensoristes indépendants
en France

2,43 MDS D'€

C'est le chiffre d'affaires
de la profession

70 A 80 %

d'emplois dans les
majors du secteur

Source : Fédération des Ascenseurs.

ARTISANS TONNELIERS

LES CRÉATEURS DE GOÛTS

En France, la trace des premiers grands contenants, en terre cuite ou en bois, remonte à plus de 2 000 ans. Le pays est aujourd'hui le premier fabricant de fûts à vin et spiritueux dans le monde. Quarante ans de recherche, une matière première de qualité et un savoir-faire inégalé et inégalable font du tonneau français un produit haut de gamme au rayonnement international.

Isabelle Flayoux

« **L**e savoir-faire d'excellence de ce métier ancien a été sauvegardé grâce aux régions viticoles et à l'exigence des grandes maisons », présente Jean-Luc Sylvain, président de la Fédération des Tonneliers de France (FTF). Pays de référence, la France produit plus de 650 000 fûts par an, dont 70 % partent à l'étranger. « Tous les vins haut de gamme à travers le monde sont élevés dans une barrique en chêne fabriquée sur mesure et manuellement dans l'Hexagone. » La force des tonneliers tient en partie à la présence en nombre d'une matière première aux vertus reconnues, et cultivée depuis des siècles sur le territoire : « L'essence qui convient le mieux à l'élevage des vins et spiritueux est le chêne. Il délivre le potentiel d'un cépage et d'un terroir. »

OBJECTIF : SUBLIMER LE VIN

Dans les années 1980, la diversité des origines des chênes pédonculés et sessiles, les deux variétés utilisées en tonnellerie, a conduit les instituts œnologiques à lancer des travaux. « Les recherches ont mis en exergue les caractéristiques de chaque variété. L'impact sur le vin dépend à la fois de critères botaniques et géographiques. Depuis, le métier a évolué. » En collaboration avec le viticulteur, le tonnelier sélectionne le chêne en fonction du cépage, du vin

ou du pays producteur. Ils évaluent ensemble le temps de séchage des merrains (pièces de bois) pour arriver au degré de maturation souhaité. Ensuite, chaque geste compte. Le bois fendu est assemblé en forme de « rose ». Le galbe s'obtient en plaçant un brasero à l'intérieur. Par un procédé d'humidification et de chauffe, l'ensemble s'assouplit pour être cintré avant une seconde chauffe qui participera à la complexité du vin. « Cette étape est aussi menée en concertation avec le client. L'intérieur du fût est chauffé tout doucement. Le degré de dégradation est choisi selon le cépage et les arômes attendus. »

UN MÉTIER NOBLE ET RECHERCHÉ

La majorité des diplômés des trois écoles (Beaune, Bordeaux et Cognac) accède rapidement à un emploi. « Le tonnelier est un des acteurs essentiels de la vinification. C'est un métier à part entière, et spécifique à la France, qui garantit un accès à l'emploi. 45 apprentis de 16 à 29 ans et des personnes en reconversion professionnelle ont intégré notre CFA en septembre », explique Lucile Bec, conseillère formation du Campus des métiers de Cognac (16). « La fédération est très attentive à la formation. C'est un métier de haute couture exercé par des gens de savoir-faire », conclut Jean-Luc Sylvain.



Jean-Luc Sylvain

Président de la Fédération des Tonneliers de France

« Tout l'art du tonnelier est de permettre le mariage idéal entre le chêne et le vin. »



© FTF - TONNELLERIE BILLON

www.tonneliersdefrance.fr - cma-charente.fr/Tonnellerie



« Nous n'excluons aucun partenariat avec des créateurs pour rester dans des tendances de mode qui plaisent aussi bien aux petites filles qu'à leur maman. »

USINE À POUPONS

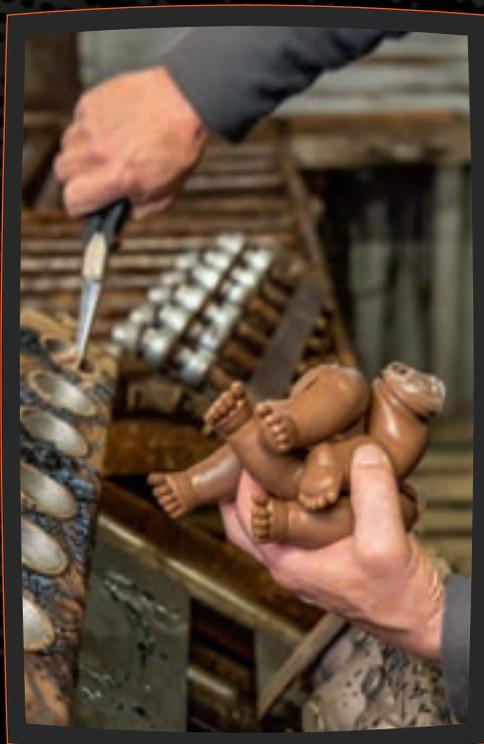
PETITCOLLIN – FABRICATION DE POUPÉES

Chauffée, soufflée, moulée, sablée. Savamment assemblée, coiffée, habillée. Depuis 1860, la poupée Petitcollin est le fruit de gestes sûrs, patiemment acquis, de procédés innovants et d'une exigence revendiquée. Un jouet unique en somme, bien loin des standards de la grande distribution. Visite d'une pouponnière pas comme les autres...

Julie Clessienne

UNE HISTOIRE À PERPÉTRER

Prénoms : Marie-Françoise, Adèle ou Constance. Destinée commune : faire rosir de plaisir les petites filles. Lieu de naissance : Étain (Meuse). Âge : 160 ans pour certaines. Signe particulier : avoir su traverser le temps, sans faillir face à la concurrence asiatique, aux crises économiques... Un second souffle que Petitcollin doit à une reprise providentielle, en 1995, par l'entreprise jurassienne Vilac, spécialisée dans les jouets en bois. « Nous avons relancé la partie création pour remettre ces poupées au goût du jour et du marché et assumons l'aspect commercial (distribution dans 70 pays) et marketing », affirme le dirigeant Laurent Weisbuch.



CORPS MOULÉS À LA CHAÎNE

Première rencontre dans l'atelier de fabrication : Francis, 44 ans de maison, l'humour intact. À lui d'impulser le rythme puisqu'il est en charge de façonner les corps souples des poupées par rotomoulage. Bras et jambes potelés, corps rebondis et têtes à croquer... sont extraits un à un des moules après un passage au four, « 9 minutes à 210° ». Subtilité : la matière plastique liquide est préalablement parfumée à la vanille ! Autre technique pour les corps « durs », comme ceux du « baigneur », emblématique de la marque, qui eux sont moulés, puis soufflés, ébavurés (pour enlever les traces de jointure) et sablés (pour leur donner un aspect mat et doux).

DEXTÉRITÉ À CHAQUE ÉTAPE

Si les six employés de l'usine sont très polyvalents (ils étaient une soixantaine au début des années 1980), c'est Béatrice qui officie ce jour à l'assemblage. Son plus : avoir le compas dans l'œil pour doser et manier l'élastique qui relie tous les membres avec dextérité. À deux pas, Nathalie fait chauffer la machine à coudre... des cheveux !

Rotation parfaite exigée pour respecter l'implantation naturelle d'une chevelure, en un mouvement unique. « Il faut une année pour maîtriser la technique. » Une fois la raie bien tracée et la frange placée, les « yeux dormeurs » (innovation maison !) sont incorporés par pression. La poupée prend vie...



DES MODÈLES À REINVENTER

À l'écart, dans son atelier de couture, Sabrina s'affaire sur une petite série. Avec Lucie, la chef de produit, elle contribue à renouveler 80 % de la centaine de modèles tous les ans. « On suit la mode, les collections des fournisseurs... En 2021, le violet et le bleu sont rois. »

Sur place sont découpés les patrons et constitués les kits qui seront assemblés par trois couturières à domicile, une tradition chez Petitcollin. Les vêtements de la collection de Sylvia Natterer, célèbre créatrice de poupées qui collabore avec la marque depuis 2015, sont eux confiés à un atelier de réinsertion à Stenay.



OBJET DE COLLECTION

Ultime étape chez Marie-Noëlle, garante de la perfection des 30 000 poupées fabriquées ici chaque année et vendues entre 50 et 150 €. Objet de collection à part entière, symbole du « made in France » connu partout dans le monde (30 % du CA à l'export), rien ne doit être laissé au hasard. À chaque modèle sa coiffure – « des chignons élaborés parfois que je dois réaliser sans épingle ! » –, sa tenue spécifique, sa « bouille » distinctive, ses accessoires, son conditionnement... qu'elle connaît sur le bout des doigts. À voir tous ces « grands » mettre tant de cœur à l'ouvrage, qui peut encore assurer qu'une poupée est un jeu d'enfant ?

Un grand merci à Stéphanie Thévenin du centre culturel et touristique du Pays d'Étain pour cette visite privilégiée et à l'accueil de l'équipe Petitcollin.

www.petitcollin.com - www.tourisme-etain.fr +

DATES CLÉS

1912

Lancée en 1860, c'est en 1912 que Petitcollin révolutionne le monde de la poupée en lançant le « baigneur », premier poupon baignable à un prix abordable.

1998

Ouverture de l'atelier au public, puis d'un musée au centre culturel et touristique du Pays d'Étain à deux pas. 6 000 curieux s'y pressent tous les ans.

2007

Obtention du label Entreprise du Patrimoine Vivant, qui distingue la dernière fabrique de poupées encore en activité en France.

2009

Lancement de la marque « Ecolo Doll », qui assure une fabrication selon une démarche durable (vêtements en véritable coton bio...).

2021

Représentera la Meuse lors de la prochaine exposition du Fabriqué en France à l'Élysée, les 3 et 4 juillet.



© MIKLODY PHOTOGRAPHE

AU MILIEU DES ÉTALS

La France est incontestablement un territoire de marchés. Cette forme de commercialisation, considérée comme la plus ancienne, met directement en contact le professionnel et le client, à moindres frais. C'est notamment ce qui plaît aux artisans. Exemple avec trois passionnés qui vendent exclusivement sur les marchés par choix, ou par tradition. *Isabelle Flayeux*

FRANCHIR LE PAS

Vous aimez le contact direct et détestez attendre le client ? Exercer votre activité professionnelle sur un marché ou une foire vous tente ? Bien sûr, il n'existe aucune formation à proprement parler sur le sujet. Simplement, vous devez connaître quelques principes élémentaires, notamment en matière de réglementation. Pour pouvoir s'installer et vendre, un artisan doit posséder une carte d'activité commerciale ambulante. Pour obtenir ce précieux sésame, rapprochez-vous de votre chambre de métiers et de l'artisanat. La carte est valable quatre ans, renouvelable et payante : 30 € depuis le 1^{er} août 2020. Ensuite, il ne vous reste plus qu'à formuler une demande d'emplacement sur un marché couvert ou en plein air, directement auprès de la mairie, du placier municipal ou de l'organisateur de l'événement.

FRANCK LETOURNEAU, RÉMOULEUR

UNE RECONVERSION LOIN DES CONTRAINTES

Franck Letourneau devient le Rémoleur de la coutellerie à l'automne 2015, après avoir travaillé une quarantaine d'années dans le domaine de l'alimentaire. « J'ai été pâtissier puis commercial. Je n'envisageais pas de choisir une autre voie que le commerce. J'ai besoin du contact client. » Passionné de couteaux et attiré par l'activité de rémoleur exercée par une connaissance, il prend le pari, à 55 ans, de se reconvertir dans ce métier de niche. « La France ne compte plus que 215 rémoleurs, dont trois en Haute-Savoie. Le fait d'être indépendant et de ne pas travailler en boutique me convenait parfaitement. J'ai été installé deux fois. Je n'en connais que trop bien les contraintes et les inconvénients comme la nécessité d'avoir un chiffre d'affaires conséquent et de s'investir énormément. » Rapidement, Franck Letourneau dénicher un attirail complet d'occasion, un petit stock de marchandises neuves et achète un camion, bien décidé à tourner sur les marchés des différentes stations de son département. « Je me suis procuré les outils et une machine auprès d'un ancien rémoleur qui m'a transmis son savoir-faire. Le reste, je l'ai appris sur le tas. La chambre de métiers et de l'artisanat m'a délivré une carte de commerçant ambulante. » À côté de son service d'affûtage et d'aiguisage, Franck Letourneau propose sur son étal des couteaux de cuisine et de poche ainsi que des ustensiles de cuisine.

LeRemoleurdelacoutellerie

NAM SHIK DAVAL, CHOCOLATIER

DES CHARGES EN MOINS, PLUS DE CONVIVIALITÉ

Issu d'une famille de chocolatiers pâtisseries depuis 1928, Nam Shik Daval reprend l'affaire de ses aïeux en 1992.

L'offre du magasin, installé dans une des principales artères d'Épinal (88), s'est diversifiée au fil des années.

« En plus du chocolat et des pâtisseries, nous préparons des glaces et des plats cuisinés. J'ai ouvert une adresse à Montréal pour toucher le marché américain. » Si

l'activité fonctionne bien, l'artisan se retrouve confronté à des problèmes de personnel qui l'obligent à fermer boutique en 2017. « J'ai eu jusqu'à dix salariés répartis entre la vente, le salon de thé et le laboratoire. Fermer a été un crève-cœur. » Nam Shik Daval se lance alors

dans un projet qu'il avait laissé de côté quelques années auparavant : ouvrir un point de vente au marché couvert d'Épinal. « Depuis que je me suis installé fin 2018, mon chiffre d'affaires progresse.

Je dispose d'un stand de 35 m², contre 200 m² auparavant. En comptant l'atelier que je loue à côté, je dépense actuellement 850 € de loyer mensuel contre plus de 1 500 € auxquels s'ajoutaient les charges et les salaires ! » Satisfait de son choix, l'artisan fait les préparations glacées, détaille et trempe les bonbons de chocolat sur place, devant les clients : « Montrer ce que je fabrique amène une éthique, une transparence. Ici, le rapport avec les gens est différent et l'ambiance est beaucoup plus conviviale. »



[namshik.daval.5](https://www.namshik.daval.5)



HENRI TIRANT, TAPISSIER REMPLAILLEUR

CHOISIR DES LIEUX DE PASSAGE

Quelques chaises, du jonc, du toron, des entourages... Quand Henri Tirant s'installe sur un stand, il positionne chaque élément avec soin. Depuis 1989, le tapissier rempailleur de Gesvres (53) déballe son matériel quatre fois par semaine minimum, sur les marchés de l'Orne, de la Mayenne, de la Sarthe et du Maine-et-Loire. « La journée débute par une demande auprès du placier. J'ai besoin de quatre mètres environ. Le coût varie de cinq à dix euros, en fonction de la ville et de l'emplacement qui m'est alloué. » L'artisan de 56 ans participe également aux foires et brocantes organisées sur toute la France. « L'avantage d'un métier ambulant est de pouvoir choisir son lieu d'installation d'un jour à l'autre. Une boutique reviendrait trop cher et implique d'attendre le client. Les marchés et les foires attirent beaucoup de monde. Les gens viennent plus facilement vers moi. Rempailer sur place me permet de faire découvrir mon savoir-faire de manière concrète. »

L'artisan est la troisième génération de tapissier

rempailleur. Son père lui a enseigné les gestes techniques qu'il tenait de son aïeul et qu'il a lui-même transmis à son gendre. Restaurer, réparer, rénover, sans céder aux nouveaux modes de consommation. Henri Tirant regrette la disparition lente d'un métier qui donne une seconde vie à des chaises, des tabourets, des fauteuils grand-père ou encore des canapés, qui eux aussi se transmettent de génération en génération.

GUILLAUME CAIROU

« NOUS AVONS LA CAPACITÉ DE DEVENIR LA PREMIÈRE NATION D'INDÉPENDANTS AU MONDE ! »

Alors qu'un plan en faveur des 3,6 millions de travailleurs indépendants français est à l'étude, l'Observatoire du travail indépendant (OTI), qui réunit experts du monde de l'entrepreneuriat, juristes, économistes, politiques et syndicats, a remis 12 propositions au Gouvernement. Entretien avec son fondateur, Guillaume Cairou.

Propos recueillis par Laëtitia Muller

POURQUOI VALORISER LES INDÉPENDANTS ?

Les indépendants d'aujourd'hui sont comme les artistes de l'après-guerre : des défricheurs qui vont redynamiser les territoires. Ils se révèlent les « artisans de la relance » car ils se montrent agiles, mobiles, engagés et résilients. Je vois en eux la solution de la lutte contre la désertification rurale ou le chômage de longue durée.

QUE FAUT-IL RETENIR DES DOUZE PROPOSITIONS QUE VOUS AVEZ REMISES AU MINISTRE ALAIN GRISET ?

La proposition centrale est la simplification des dispositifs existants afin d'avoir un statut unique du travail indépendant. Aujourd'hui, aussitôt la volonté de se lancer est-elle concrétisée que les embûches se multiplient : manque d'accompagnement, complexité des statuts juridiques, problématiques de Sécurité sociale et de cotisations... Mais hors de question de superposer un statut supplémentaire à ceux existants, ni de réformer le Code des sociétés ! Nous proposons de créer un guichet unique et de recourir au portage salarial afin de sécuriser les relations de travail entre les plateformes et les indépendants et les faire profiter du régime général de la Sécurité sociale. Ce statut unique

s'adapterait aux besoins de chacun, car il serait évolutif en fonction du « développement effectif » de l'activité.

VOUS PROPOSEZ ÉGALEMENT D'ÉTENDRE L'ÉLIGIBILITÉ DE L'ALLOCATION DES TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS (ATI) ...

L'ATI doit indéniablement être réformée, notamment en abaissant le critère de revenu, de 10 000 à 5 000 €, responsable des trois quarts des refus de demandes ! Je propose aussi d'étendre l'éligibilité à l'ATI aux entrepreneurs en liquidation amiable, ainsi qu'à ceux ayant porté leur activité en continu pendant une année et non deux. Je suis également un fervent défenseur d'un revenu universel pour les indépendants (RUI). Les plus en difficulté ne représentent que 10 % de cette population de créateurs de richesses. À travers ce guichet unique, les entrepreneurs cotiseraient pour avoir droit à une allocation en cas de perte d'activité et pourraient plus facilement rebondir et recréer.

VOUS APPELEZ AUSSI À UN « RENFORCEMENT » DU RÔLE DES CHAMBRES CONSULAIRES ...

Les chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) et les chambres de commerce et d'industrie (CCI) doivent réaffirmer leur rôle, et pourraient en parallèle contrôler l'accès des TPE et PME à la commande publique, veiller à leur réserver certains marchés publics, sous conditions d'expertise et de moyens techniques suffisants. La principale cause de dysfonctionnement des micro-entreprises, est le manque d'accompagnement. Je propose d'utiliser l'écosystème existant, dont les CMA, pour simplifier la vie des créateurs.

LA VOCATION DE L'OTI

ELLE EST DOUBLE : d'une part, analyser et mesurer les évolutions de cette forme particulière d'activité qu'est le travail indépendant, d'autre part de faire des propositions aux pouvoirs publics pour l'améliorer. Sa particularité est d'être constitué d'experts politiques, comme Hervé Novelli, ancien secrétaire d'État au commerce, à l'artisanat et aux PME, et acteur de la mise en place du statut d'auto-entrepreneur (devenu micro-entrepreneur) en 2009, ou encore Alain Griset, l'actuel ministre des PME, membre depuis cinq ans, d'avocats, à l'image d'Emmanuelle Barbara et de Jacques Barthélemy ; mais aussi de syndicalistes et d'économistes qui se positionnent, par-delà les clivages politiques, dans l'intérêt unique d'améliorer l'entrepreneuriat français.



DR

26 modèles hybrides et 13 modèles électriques chez Volkswagen Audi SEAT CUPRA et ŠKODA Nantes à ce jour. Nous avons les véhicules qui correspondent à vos attentes.

iV
#RECHARGE LIFE*

NOUVEAU ŠKODA ENYAQ iV

LE SUV 100% ÉLECTRIQUE



ŠKODA

À PARTIR DE
460€/MOIS⁽¹⁾



MAINTENANCE⁽²⁾
VÉHICULE DE REMPLACEMENT⁽³⁾
PERTE FINANCIÈRE INCLUSE⁽⁴⁾



AUTONOMIE (WLTP) :
534 KM



ÉMISSIONS DE CO₂ :
0 G/KM

Modèle présenté : ENYAQ iV 80, avec options, LLD sur 37 mois et 45000 km, 37 loyers de 684€ après apport de 3000€ ramené à 0€ après déduction du bonus écologique. (1) Location Longue Durée sur 37 mois et 45000 km pour un ENYAQ iV 60, 37 loyers de 460€ TTC avec apport de 5000€ ramené à 0€ après déduction du bonus écologique (2) Contrat de Maintenance obligatoire inclus dans les loyers souscrit auprès de Volkswagen GmbH. (3) Véhicule de remplacement obligatoire inclus dans les loyers, souscrite auprès d'EUROP ASSISTANCE France. La prestation est fournie par EUROP ASSISTANCE France - 1 promenade de la Bonnette, 92230 Gennevilliers, entreprise régie par le code des assurances, S.A. au capital de 23 601 857€. RCS Nanterre 451 366 405. (4) Perte Financière obligatoire incluse dans les loyers souscrits auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles - Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes - RCS Le Mans 775 652 126 et MMA IARD - Société Anonyme au capital de 537 052 368 euros - RCS Le Mans 440 048 882 - sièges sociaux : 14 bd Marie et Alexandre Oyon - 72030 Le Mans cedex 9. Entreprises régies par le code des assurances. Offres réservées à la clientèle professionnelle, hors taxis, loueurs et flottes, valables du 01/07/2021 au 31/08/2021, chez tous les distributeurs ŠKODA présentant ce financement, sous réserve d'acceptation du dossier par Volkswagen Bank GmbH - SARL de droit allemand - Capital 318 279 200€ - Succursale France - Bâtiment Ellipse 15 Avenue de la Demi-Lune 95700 Roissy en France - RCS Pontoise 451 618 904 - Intermédiaire d'assurance européen : D-HNQM-UQ9MO-22 (www.oriass.fr). Montants exprimés TTC, hors prestations facultatives. Sous réserve de bénéficier du Bonus écologique (conditions sur economie.gouv.fr). **Modèle de borne différent pour le marché français.** Publicité diffusée par le concessionnaire AUTO GARAGE DE L'OUEST enregistré à l'Orias sous le n° 7036203 en qualité d'intermédiaire en opération de banque à titre non-exclusif de Volkswagen Bank. **Gamme ENYAQ iV : consommation en cycle mixte (kWh/km) min - max : WLTP : 14,6 - 21,6. Rejets de CO₂ (g/km) : WLTP : 0 (en phase de roulage). Jusqu'à 534 kilomètres d'autonomie (norme WLTP), selon version et équipements.** Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. Volkswagen Group France - S.A. - Capital : 198 502 510€ - 11, av. de Boursonne - 02600 Villers-Cotterêts - R.C.S. Soissons 832 277 370. *Recharge Life = Rechargez votre vie

Nouveau Tiguan PHEV

Life Business

525 € TTC/mois⁽¹⁾ sur 31 mois

1^{er} loyer de 2 000€ ramené à 0€
après déduction du bonus écologique

Solution
Garanties Pro

Maintenance⁽³⁾
Véhicule de
remplacement⁽³⁾
Assurance
Perte financière⁽²⁾



Location Longue Durée sur 31 mois et 60 000 km. 1er loyer de 2 000 € ramené à 0 € après déduction du bonus écologique avec perte financière incluse⁽²⁾, contrat de maintenance aux professionnels et véhicule de remplacement inclus⁽³⁾. Offre valable du 01/07/2021 au 31/08/2021 et sous réserve de bénéficier du bonus écologique de 2 000 € (conditions sur www.economie.gouv.fr).

(1) Offre de Location Longue Durée sur 31 mois et 60 000 km pour un Nouveau Tiguan PHEV Life Business 1.4 TSI 245 ch avec option peinture 'Nightshade blue' à 525€ TTC/mois avec 1er loyer de 2 000 € ramené à 0 € après déduction du bonus écologique. Offre réservée à la clientèle professionnelle, hors taxis, loueurs et flottes, chez tous les Distributeurs Volkswagen présentant ce financement, dans la limite des stocks disponibles et sous réserve d'acceptation du dossier par Volkswagen Fleet Solutions division de VOLKSWAGEN BANK GMBH - SARL de droit allemand - Capital social : 318 279 200 € - Siège social : Braunschweig (Allemagne) - RC/HRB Braunschweig : 1819 - Inscription au registre des intermédiaires d'assurance : D-HNQM-UQ9MO-22 (www.oriass.fr) - Succursale France : Bâtiment Ellipse, 15 avenue de la Demi-Lune - 95700 Roissy-en-France - RCS Pontoise : 451 618 904 - Administration et adresse postale : 11, avenue de Boursonne - B.P. 61 - 02601 Villers-Cotterêts CEDEX. Montants exprimés TTC, hors prestations facultatives. (2) Contrat de Maintenance obligatoire souscrit auprès de Volkswagen Bank GmbH ; Garantie Véhicule de Remplacement incluse dans les loyers, souscrite auprès d'Europ Assistance France SA - RCS Nanterre 451 366 405 ; Entreprises régies par le Code des assurances et soumises à l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) - 61 rue Taitbout 75009 PARIS. * Cycles mixtes Nouveau Tiguan PHEV Life Business option peinture métallisée 1.4 TSI 245 ch (l/100 km) WLTP : 1,6 - 1,9. Rejets de CO₂ (g/km) WLTP : 37 - 43. Valeurs au 20/05/2021, susceptibles d'évolution. Plus d'informations auprès de votre partenaire. Depuis le 1er septembre 2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. Les outils d'aide à la conduite automobile ne dispensent pas le conducteur d'être vigilant. Publicité diffusée par le Distributeur Auto Garage de l'Ouest enregistré à l'ORIAS sous le n° 7036203, en qualité d'intermédiaire en opération de banque à titre non-exclusif de Volkswagen Bank. Volkswagen Group France - SA au capital de 198 502 510 € - 11, av. de Boursonne, Villers-Cotterêts - RCS Soissons 832 277 370.



Notre équipe dédiée aux professionnels vous accompagne pour faire l'étude de votre parc et vous proposer des solutions adaptées à votre entreprise.

Contactez-nous :

VOLKSWAGEN AUDI SEAT ŠKODA à ORVAULT - REZÉ - CHÂTEAUBRIANT

fleet.vgrfnantes@vgrf.fr

PARLONS ASSURANCE



TNS PREVOYANCE

**PROTÉGEZ-VOUS,
VOUS ET VOS PROCHES,
EN CAS D'ACCIDENT
OU DE MALADIE.**

Crédit  Mutuel

Caisse Régionale du Crédit Mutuel de Loire-Atlantique et du Centre Ouest - Société Anonyme Coopérative de Crédit à Capital Variable - RCS Nantes B 870 800 299 - Intermédiaire en opérations d'assurance n° ORIAS 07 003 758, consultable sous www.orias.fr - 10, rue de Rieux, CS 14003, 44040 Nantes Cedex 1.

Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances inscrits au registre national sous le numéro unique d'identification 07 003 758 (immatriculations consultables sous www.orias.fr), contrats d'assurances de ACM IARD SA et ACM VIE SA, entreprises régies par le code des assurances.